



ITO

RAPPORT D'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

INSTITUT TOULOUSAIN D'OSTEOPATHIE

ANNEE 2025-2026

Table des matières

I. INTRODUCTION	1
II. EVOLUTION DE L'EFFECTIF	2
Conclusion.....	7
1. Année 1 :	10
Parcours scolaires et universitaires.....	13
2. Année 5 (certificative).....	21
III. ACTIVITE DU CONSEIL DE DISCIPLINE EN 2024-2025.....	24
IV. INSERTION PROFESSIONNELLE A 18 ET 30 MOIS.....	25
V. EVOLUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE	25
VI. ACTIVITE DES SALARIES PERMANENTS	27
1. Salariés administratifs.....	27
2. Coordinateurs pédagogiques.....	27
VII. FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL PERMANENT.....	28
VIII. ACTIVITE DES FORMATEURS NON PERMANENTS.....	32
IX. EQUIPEMENT DE L'INSTITUT.....	32
X. RECHERCHE	33
XI. CERTIFICATION DE SERVICE « OSTÉOPATHIE, CONFORMITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE DE LA FORMATION ».....	35
XII. CERTIFICATION QUALIOPi ET ENREGISTREMENT DU DIPLÔME DE L'ITO AU NIVEAU 7 AU RNCP	36
XIII. DEFINITION DES CRITERES DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	36
XIV. ENQUETE DE SATISFACTION DES ETUDIANTS.....	37
ANNEXE 1 : LIVRET D'ACCUEIL ETUDIANT-E PSH.....	44
ANNEXE 2 : COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATS DE L'ITO	46

I. INTRODUCTION

L'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO) est un établissement d'enseignement supérieur privé dédié à la formation initiale en ostéopathie, fondé en 2002. Il bénéficie de l'agrément du ministère de la Santé depuis 2007, renouvelé en juillet 2015, prorogé en 2020 puis renouvelé en juillet 2021, conformément aux critères définis par la réglementation de 2014 (décret n°2014-1043 et textes associés).

L'ITO a été dirigé de 2015 à 2023 par Clairette Martin, ostéopathe, qui a également exercé la fonction de Directrice Générale à partir de 2016. À la suite de son départ à la retraite le 1er janvier 2024, la direction générale de



ITO

l'établissement a été confiée à Salima Helhal, précédemment coordinatrice pédagogique de l'ITO, en charge de la diplomation et de la direction de la clinique pédagogique.

II. EVOLUTION DE L'EFFECTIF

L'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO) a reçu un agrément pour un effectif maximal autorisé de **600 étudiant-es**, conformément à la **décision n° 2021-21 du 22 juillet 2021**.

Cet effectif a été exceptionnellement porté à **675 étudiant-es pour l'année universitaire 2021-2022**, par la **décision n° 2021-28 du 20 août 2021**, à la suite de la fermeture de neuf établissements de formation à l'ostéopathie, afin de permettre l'accueil des étudiant-es issu-es de ces structures.

Conformément à cette même décision, cet ajustement temporaire de l'effectif était **progressivement dégressif**, pour atteindre un plafond de **615 étudiant-es à l'horizon de l'année universitaire 2025-2026**.

Toutefois, en 2025, le **décret n° 2025-899 du 5 septembre 2025 portant prorogation d'agrément d'établissements de formation en ostéopathie** a prorogé jusqu'au **1er septembre 2028** les agréments des établissements de formation en ostéopathie arrivant à échéance en 2026 ou 2027. Cette prorogation permet ainsi le maintien des agréments concernés dans l'attente de leur renouvellement.

Figure 1 : Effectif des différentes promotions en 2025-2026

1 ^{ère} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	4 ^e Année	5 ^e Année	TOTAL
118	95	105	126	89	533

Figure 2 : Tableau de suivi des promotions en 2025-2026

BILAN DE SCOLARITE 2025-2026							
Année d'études	Étudiants présents au début de l'année scolaire	Abandons en cours ou fin d'année	Mutation vers un autre établissement en fin d'année scolaire	Étudiants non admis en année supérieure		Présentation à l'examen	Admis en année supérieure ou certifiés
				Exclus	Redoublants		
1 ^{ère} année	118	24	0	0	8	94	86
2 ^e année	95	4	0	0	4	91	87
3 ^e année	105	1	0	0	2	105	102
4 ^e année	126	2	0	1	0	125	123
5 ^e année	89	0	0	0	0	89	89
TOTAL	533	31	0	1	14	504	487

Nota bene : le nb d'admis en année supérieure ou certifiés= Étudiants présents au début de l'année scolaire - Abandons-- Étudiants non admis en année supérieure



ITO

Analyse globale des résultats

La réussite globale des étudiants sur l'année universitaire 2025-2026 (incluant les étudiants admis en année supérieure ou diplômés) s'élève à 91.84%. Ce résultat se situe dans la continuité de l'année précédente, dont le taux de réussite était de 93.75 %.

Malgré une baisse modérée de 1.91 points, on observe ainsi une performance assez haute, confirmant la solidité du dispositif pédagogique et de l'accompagnement proposé aux étudiants.

Aménagements pédagogiques et accompagnements spécifiques

Fidèle à son engagement en matière d'inclusion, l'ITO reconduit chaque année ses dispositifs d'aménagement, garantissant ainsi à tous les étudiants un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Au cours de l'année universitaire 2025-2026, des **aménagements d'épreuves** et de cours ont été mis en place afin de garantir l'égalité des chances pour l'ensemble des étudiants. Ces dispositifs concernent principalement le **tiers-temps**, qui permet une prolongation d'un tiers de la durée initialement prévue pour les examens.

Ces mesures s'adressent aux étudiants présentant des **troubles spécifiques de l'apprentissage** (dyslexie, dyscalculie, troubles de l'attention, etc.) ou des **difficultés motrices**, et sont accordées sur la base d'une attestation médicale délivrée par un professionnel de santé compétent. Elles constituent une adaptation essentielle afin de favoriser la réussite académique et de répondre aux obligations légales et éthiques en matière d'inclusion.

Il est également important de souligner que, conformément aux recommandations formulées lors du **conseil pédagogique du 5 novembre 2024**, aucun étudiant n'a été recensé cette année dans la catégorie des « **aidants naturels** ». En conséquence, aucun aménagement spécifique n'a été nécessaire pour ce public durant l'année en cours.

Pour l'année 2025-2026, nous recensons les étudiants à besoins spécifiques selon la répartition suivante :

- 1A : 4 étudiants (aménagement du tiers-temps, mise à disposition de PC lors des évaluations)
- 2A : 9 étudiants (aménagement du tiers-temps, mise à disposition de PC lors des évaluations)
- 3A : 5 étudiants (aménagement du tiers-temps)
- 4A : 6 étudiants (aménagement du tiers-temps, mise à disposition de PC lors des évaluations)
- 5A : 5 étudiants (aménagement du tiers-temps, autorisation de sortie pendant les examens, pas de port de poids lors des stages).

Quant au pourcentage de réussite, ce taux de 94.04% révèle des disparités selon les années :



ITO

Figures 3 : Taux de réussite des promotions en 2024-2025 (étudiants admis au passage supérieur/étudiants inscrits en début d'année, ou certifiés)

TAUX DE REUSSITE DES ETUDIANTS PAR PROMOTION			
	2024-2025 (%)	2025-2026 (%)	Écarts
1A	81	72.9	↘8.1
2A	95,4	91.6	↘3.8
3A	96,9	97.1	↗0.2
4A	98,8	97.6	↘1.2
5A	100	100	=

Promotion	Analyse synthétique
1A	Baisse significative du taux de réussite par rapport à 2024-2025, constituant le principal recul observé sur l'ensemble des promotions. Cette évolution constitue un point de vigilance et mérite une analyse approfondie des causes, notamment au regard des sorties de cursus et des éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants en première année.
2A	Baisse modérée du taux de réussite, qui demeure néanmoins à un niveau élevé. Cette évolution reste à surveiller, sans remettre en cause la dynamique globalement très favorable de réussite de la promotion.
3A	Taux de réussite quasiment stable et très élevé, avec une légère progression par rapport à l'année précédente. Cette performance est particulièrement positive au regard du niveau d'exigence de cette année, le passage en année supérieure étant conditionné à la validation de l'intégralité des UE. Ce résultat témoigne d'une très bonne maîtrise des exigences de la formation.
4A	Très légère baisse du taux de réussite, qui demeure toutefois à un niveau particulièrement élevé et proche de l'optimum. Cette évolution ne traduit pas de dégradation significative de la réussite de la promotion. Les situations de non-passage sont liées à l'exclusion définitive d'un étudiant (sanction du Conseil de discipline).
5A	Maintien d'un taux de réussite de 100 %. Ce résultat confirme l'excellente performance de la promotion en fin de cursus et la capacité des étudiants à satisfaire aux exigences de validation du diplôme.

Dans son ensemble, l'évolution des taux de réussite entre 2024-2025 et 2025-2026 demeure satisfaisante. Si une baisse est observée en 1re et 2e années, les taux de réussite restent respectivement de 72,9 % et 91,6 %. Les résultats des années supérieures témoignent quant à eux d'une grande stabilité, avec un taux de réussite de 97,1 % en 3e année, de 97,6 % en 4e année et de 100 % en 5e année.

La 1re année constitue le principal point de vigilance, avec une diminution de 8,1 points. Cette évolution doit notamment être analysée au regard des abandons intervenus au cours de l'année, qui influencent directement le taux de réussite calculé sur l'effectif initial. Elle justifie la poursuite et l'évaluation des



ITO

dispositifs d'accompagnement mis en place pour faciliter l'entrée dans le cursus et prévenir les sorties précoces.

À l'inverse, la stabilité des taux de réussite à partir de la 3^e année constitue un indicateur particulièrement positif et témoigne d'une bonne progression des étudiants au cours du cursus. Les résultats obtenus en 5^e année, avec un taux de réussite maintenu à 100 %, viennent conforter cette dynamique.

En 1^{ère} année Le taux de réussite en 1^{re} année s'établit à **72,9 % en 2025-2026**, contre **81 % en 2024-2025**, soit une diminution de **8,1 points**. Cette évolution constitue le principal recul observé sur l'ensemble des promotions et constitue, à ce titre, un point de vigilance particulier.

Cette diminution doit notamment être analysée au regard des sorties de cursus intervenues au cours de l'année, qui influencent directement le taux calculé à partir de l'effectif inscrit en début d'année. Plusieurs facteurs peuvent être envisagés, tels qu'une plus grande hétérogénéité de la cohorte, des difficultés d'adaptation à l'enseignement supérieur ou encore un besoin d'accompagnement pédagogique renforcé. Ces éléments constituent toutefois des pistes d'analyse qui devront être confrontées aux situations individuelles des étudiants.

La 1^{re} année constitue en effet une étape particulièrement exigeante du cursus. Elle comporte une part importante de contenus scientifiques et un volume horaire annuel conséquent. Les étudiants doivent rapidement acquérir une méthode de travail, de l'autonomie et une rigueur adaptées aux exigences de l'enseignement supérieur.

Afin de favoriser cette transition et de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées en début de cursus, **15 étudiants de 1^{re} année avaient bénéficié, en 2024-2025, du programme « 1^{re} année renforcée »**, comprenant 188 heures supplémentaires par rapport au programme réglementaire de 1^{re} année, réparties en trois blocs : prérequis, accompagnement et révisions. Les résultats de ce dispositif sont présentés plus loin dans le rapport. Le taux de réussite de **72,9 %** doit enfin être interprété en tenant compte des abandons enregistrés au cours ou à la fin de l'année. Ceux-ci contribuent à diminuer mécaniquement le taux calculé à partir de l'effectif inscrit en début d'année. Cette donnée justifie une attention particulière portée à l'identification précoce des étudiants en difficulté et à la prévention des sorties de cursus.

Pour les étudiants néo-bacheliers, cette transition peut également représenter une rupture importante de rythme et de modalités de travail entre le lycée et l'enseignement supérieur. Le cursus de l'ITO implique en effet un rythme soutenu et une capacité à assimiler rapidement un volume important de connaissances et de compétences.

Afin de favoriser cette transition et de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées en début de cursus, 15 étudiants de 1^{re} année ont bénéficié du programme « 1^{re} année renforcée », comprenant 188 heures supplémentaires par rapport au programme réglementaire de 1^{re} année, réparties en trois blocs : prérequis, accompagnement et révisions. Les résultats de ce dispositif mis en œuvre en 2024-2025 seront présentés plus loin dans le rapport.



ITO

Il convient enfin de souligner que le taux de réussite de 72,9 % est fortement influencé par les abandons enregistrés au cours ou à la fin de l'année. Ceux-ci viennent en effet réduire mécaniquement le taux calculé sur l'effectif présent en début d'année. Cette donnée doit donc être prise en compte dans l'interprétation du résultat et invite à porter une attention particulière à l'identification précoce des étudiants en difficulté et à la prévention des sorties de cursus.

En 2^e année, 91,6 % des étudiants inscrits en début d'année ont été admis en 3^e année, contre 95,4 % en 2024-2025, soit une diminution de 3,8 points. Malgré cette baisse, le taux de réussite demeure supérieur à 90 % et témoigne d'une dynamique globalement favorable.

En 2025-2026, 4 étudiants ont abandonné leur cursus et 4 étudiants étaient en situation de redoublement, soit 8 étudiants sur 95 n'ayant pas accédé à l'année supérieure. La baisse du taux de réussite doit ainsi être mise en perspective avec ces différentes situations. Elle ne traduit pas une diminution généralisée des performances de la promotion, puisque 87 étudiants sur 95 ont validé leur passage en 3^e année.

Le bilan de la 2^e année demeure donc globalement satisfaisant, tout en appelant une vigilance particulière concernant l'accompagnement des étudiants en difficulté et la prévention des abandons et des redoublements.

En 3^e année, 97,1 % des étudiants inscrits en début d'année ont été admis en 4^e année, contre 96,9 % en 2024-2025, soit une progression de 0,2 point. Le taux de réussite demeure ainsi très élevé et quasiment stable.

La 3^e année constitue une étape importante du cursus puisqu'elle marque la fin du premier cycle et conditionne l'accès au cycle professionnalisant. La validation de l'ensemble des UE des trois premières années est nécessaire pour accéder à la 4^e année, ce qui implique une consolidation des connaissances et des compétences fondamentales acquises depuis l'entrée en formation.

Ces trois situations représentent une proportion limitée de l'effectif initial de la promotion et sont cohérentes avec le taux de réussite de 97,1 %.

Le bilan de la 3^e année 2025-2026 fait ainsi apparaître un taux de réussite très élevé et une proportion limitée d'étudiants n'accédant pas à la 4^e année

En 4^e année, 97,6 % des étudiants inscrits en début d'année ont été admis en 5^e année, contre 98,8 % en 2024-2025, soit une diminution de 1,2 point. Le taux de réussite demeure néanmoins très élevé et proche de 100 %.



ITO

La 4e année constitue une étape importante du cycle professionnalisant et se caractérise par une place prépondérante accordée à la pratique clinique. Environ la moitié du volume de formation est consacrée à la formation pratique clinique, avec 450 heures de pratique clinique, nécessitant la mobilisation et la mise en application des connaissances et compétences acquises au cours des trois premières années.

Les situations de non-validation demeurent limitées. Un étudiant a été exclu et deux étudiants ont arrêté leur cursus pour raison médicale.

Le bilan de la 4e année 2025-2026 demeure donc très satisfaisant, avec un taux de réussite de 97,6 %. La légère diminution observée par rapport à l'année précédente reste limitée au regard du niveau globalement élevé de réussite de la promotion.

En 5e année, 100 % des étudiants inscrits en début d'année ont obtenu leur certification, soit un taux identique à celui observé en 2024-2025. Ce résultat traduit l'aboutissement des parcours de formation et la capacité de l'ensemble des étudiants à satisfaire aux exigences de certification.

La 5e année est une année certificative au cours de laquelle les étudiants doivent satisfaire à plusieurs exigences permettant de valider l'ensemble de leur formation. Elle repose notamment sur la validation, tant qualitative que quantitative, de la formation pratique clinique, qui représente 720 heures sur l'année, ainsi que sur la finalisation et la soutenance du mémoire de fin d'études et la validation de l'ensemble des UE. L'ensemble des étudiants de la promotion a finalement satisfait aux conditions nécessaires à l'obtention de la certification. Les éventuelles situations nécessitant une seconde session ont ainsi pu être régularisées dans le cadre prévu par le cursus.

Le maintien d'un taux de certification de 100 % confirme ainsi la stabilité des résultats en fin de cursus et l'aboutissement des parcours de formation.

Conclusion

Les résultats 2025-2026 mettent en évidence une stabilisation des taux de réussite au cours du cursus. La 1re année constitue le principal point de vigilance, avec un taux de réussite de 72,9 % et une diminution de 8,1 points par rapport à 2024-2025. La 2e année connaît également une baisse, plus modérée, de 3,8 points.

À partir de la 3e année, les taux de réussite se maintiennent à un niveau très élevé : 97,1 % en 3e année, 97,6 % en 4e année et 100 % en 5e année. Cette stabilité traduit une sécurisation progressive des parcours au fil de la formation.

La 1re année constitue donc le principal enjeu en matière de prévention des abandons et d'accompagnement de la transition vers l'enseignement supérieur. Les dispositifs d'accompagnement



ITO

mis en place, ainsi que le suivi précoce des étudiants en difficulté, constituent à ce titre des leviers importants pour sécuriser les parcours.

Le second cycle, correspondant aux 4e et 5e années, se caractérise quant à lui par des taux de réussite très élevés et une forte stabilité des résultats. Cette phase, davantage centrée sur la professionnalisation et la pratique clinique, s'inscrit dans la continuité des acquis développés au cours des premières années de formation.

Dans son ensemble, le bilan 2025-2026 fait ainsi apparaître un principal enjeu en début de cursus, tandis que les résultats des années suivantes témoignent d'une progression et d'une stabilisation des parcours jusqu'à la certification finale.

- MOYENNES DES UE PAR PROMOTION

Les moyennes des différentes UE par promotion sont présentées dans la figure 4 ci-dessous:

Figure 4 : moyennes des UE par promotion

UE	Matières	1A	2A	3A	4A	5A
1.1	Biologie cellulaire, biochimie, biologie moléculaire	11.63				
1.2	Hématologie, immunologie		12.34			
1.3	Histologie, embryologie, génétique	11.17				
1.4	Biophysique, biomécanique	12.38	11.59			
1.5	Anatomie/physiologie générales	12.17				
1.6	Anatomie/physiologie du système nerveux	9.96	10.8	13,06		
1.7	Anatomie/physiologie du système musculo squelettique	10.35	13.65			
1.8	Anatomie/physiologie des systèmes cardio V et respiratoire	11.46	13.52			
1.9	Anatomie/physiologie digestive, endocrine, urinaire, génitale	13.45	12.77			
1.10	Anatomie/physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriel	12.42				
2.1	Pharmacologie générale				13,53	
2.2	Examens paracliniques			13,74	14,95	
2.3	Infectiologie		13,48			
2.4	Sémiologie des affections du système nerveux			13,48	15,27	
2.5	Sémiologie des affections du système musculo squelettique		11,38	12,68		
2.6	Sémiologie des affections des systèmes cardio V et respiratoire		13,52			
2.7	Sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien			13,59		
2.8	Sémiologie des affections du système génito-urinaire			12,29		
2.9	Sémiologie des affections des systèmes tégumentaire et sensoriel				14,26	
2.10	Sémiologie des affections des systèmes immunitaire et hématologique				12,53	
2.11	Sémiologie des affections psychiatriques				17,76	
2.12	Sémiologie des affections pédiatriques				15,17	
2.13	Sémiologie des affections gériatriques					17,85



ITO

2.14	Sémiologie des affections du sportif					14,97
2.15	La douleur				15	
2.16	Diététique et nutrition					16,84
3.1	Psychologie et psychosomatique		15,14	15,83	14,32	
3.2	Sociologie générale et de santé			15,75		
3.3	Santé publique			16,69		
3.4	Législation					15,94
3.5	Éthique et déontologie					17,39
3.6	Gestion					15,26
4.1	Modèles conceptuels en ostéopathie	13.29				
4.2	Fondements des traitements ostéopathiques		13,25			
4.3	La démarche ostéopathique		15	13,81	15,64	
5.1	Anatomie palpatoire	13.68	14,23			
5.2	Palpation ostéopathique	18.61	16,2			
5.3	Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité		15,33	15,27		
5.4	Mise en œuvre diagnostic d'opportunité			15,59	15,56	
5.5	Ostéopathie du membre inférieur	13.56		14,57		
5.6	Ostéopathie région lombo-abdomino-pelvienne	13.97	15,28	14,83		
5.7	Ostéopathie de la région thoraco-scapulaire		13,94	14,75		
5.8	Ostéopathie du membre supérieur	14.17	13,36			
5.9	Ostéopathie de la région cervico-céphalique	12.10	12,8	15,28		
5.10	Relation et com. dans un contexte d'intervention ostéopathique			15,95		
5.11	Diagnostic d'opportunité : conduite à tenir en consultation			14,18	14,31	
5.12	AFGSU		Validé			
6.1	Méthodologie de recherche documentaire et analyse d'article			12,91		
6.2	Méthodologie de recherche et d'évaluation en ostéopathie				12,73	
6.3	Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle					13,33
6.4	Communication écrite et orale	14.91				
6.5	Anglais scientifique et professionnel			15,66	15,22	15,29
7.1	Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique				13,88	
7.2	Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique				13,19	
7.3	Intervention ostéopathique et conduire une relation			15,61		
7.4	Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle					14,42
7.5	Préparer une installation professionnelle					14,99
	Mémoire					15,28
	Moyennes générales par promotions	12,86	13,55	14,54	14,66	15,60

L'évolution des moyennes générales met en évidence une progression régulière des résultats au fil du cursus, avec une moyenne passant de 12,86 en 1A à 15,60 en 5A. Certaines UE de 1A et de 2A présentent



ITO

des moyennes plus faibles, notamment dans les disciplines scientifiques fondamentales, telles que certaines UE d'anatomie et de physiologie. À titre d'exemple, l'UE 1.6 « Anatomie/physiologie du système nerveux » présente une moyenne de 9,96 en 1A. Les résultats obtenus en 5A, avec une moyenne générale de 15,60, témoignent d'un niveau de résultats particulièrement élevé en fin de cursus.

1. Année 1 :

La promotion de 1^{ère} année rentrée en 2025-2026 a reçu le nom de promotion CHILA 2025-2030. Sauf incident de parcours (redoublement, abandon, interruption d'études, année de césure...), un étudiant entré en formation en 2025 sera diplômé en juillet 2030. À la rentrée, cette promotion comptait 118 étudiants, répartis en 5 groupes de 23 ou 24 étudiants.

Le livret d'accueil des PSH (annexe 1) ainsi que la procédure de sélection des candidats (annexe 2) sont annexés à ce document.

Pour la promotion 2025-2030, ainsi que pour les étudiants admis en admission parallèle à la rentrée 2025, 181 dossiers ont été déclarés admissibles. Parmi ces dossiers, 3 ont été refusés et 18 ont fait l'objet d'une rétractation. Certains candidats n'ont par ailleurs pas donné suite à leur démarche. Au total, 123 dossiers ont été finalisés, répartis comme suit :

- 92 en 1A, 22 en 1A Ostéo+,
- 1 en 2A,
- 1 en 3A,
- 1 en 4A et
- 6 en 5A.

Figures 5 : Répartition des étudiants de 1^{re} année selon leur origine géographique

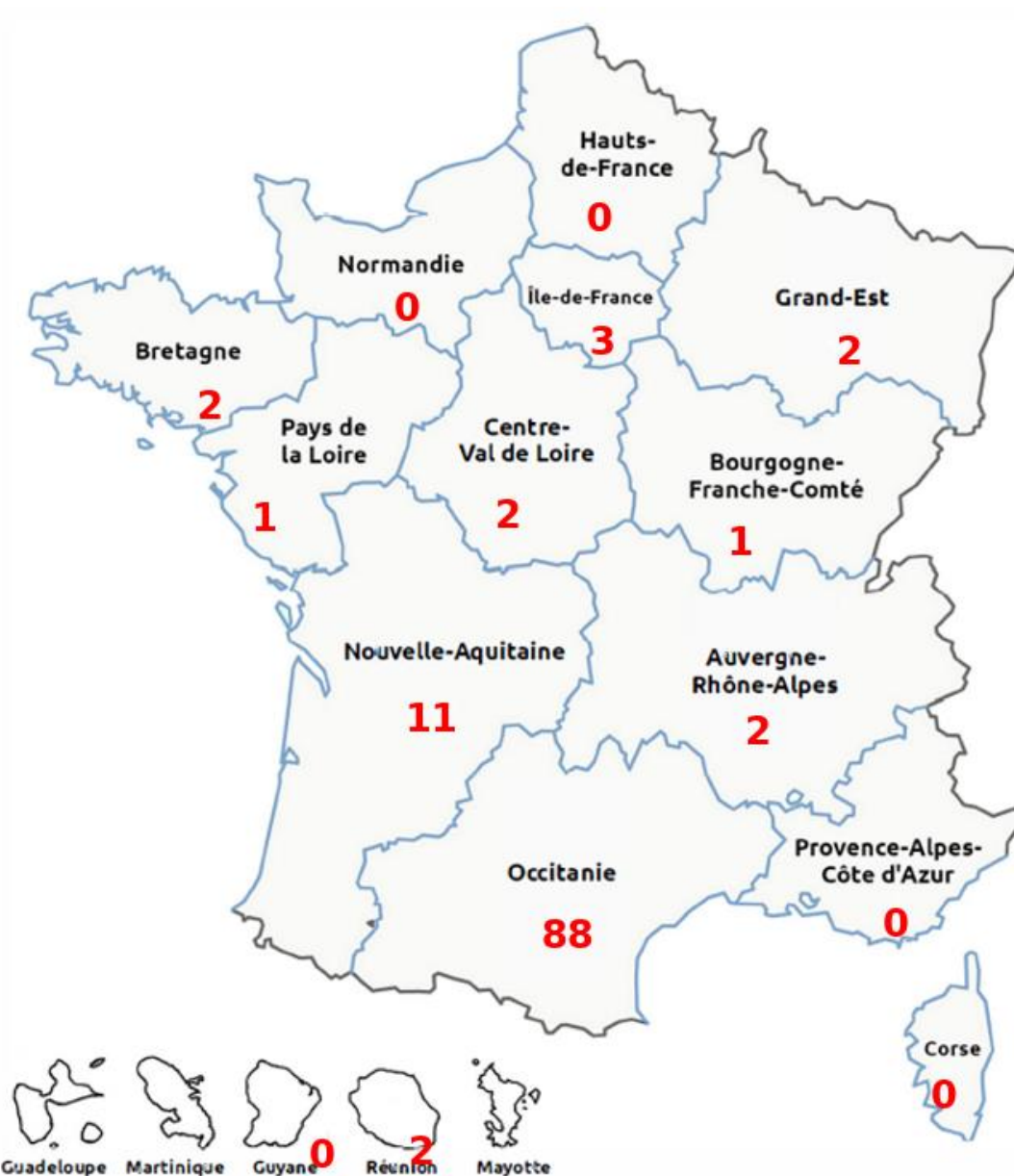
La promotion 2025-2030 compte 118 étudiants, dont 114 nouveaux inscrits et 4 redoublants.

Les régions Occitanie (74.6%) et Nouvelle- Aquitaine (9.3%) regroupent la majorité des étudiants. La répartition géographique des étudiants est présentée ci-dessous.:

Région	Nombre d'étudiants
Occitanie	88
Nouvelle-Aquitaine	11
Île-de-France	3
Auvergne-Rhône-Alpes	2
Bretagne	2
Centre-Val de Loire	2
Grand Est	2
La Réunion	2
Bourgogne-Franche-Comté	1
Pays de la Loire	1
Étranger (<i>Espagne, Maroc, Nouvelle Calédonie, non représentés sur la carte</i>)	4
Total	118



ITO



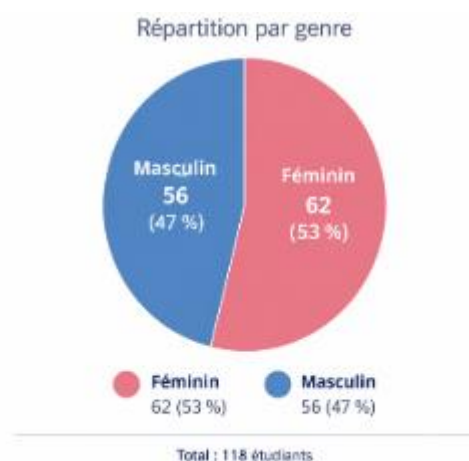
Observation : 75 % des étudiants viennent d'Occitanie, indiquant un fort ancrage régional.



ITO

Figures 6 : Répartition Année 1 par genre

Promotion 2024-2029				
Nb d'étudiants	Féminin	%	Masculin	%
118	62	53%	56	47%



Observation : L'équilibre homme/femme est respecté avec une très légère majorité féminine. Ce ratio est différent des années précédentes, pour lesquelles on avait plutôt une légère supériorité masculine en 2024-2025 (51% pour 49%). La composition par genre fluctue naturellement en fonction des candidatures reçues et retenues, sans orientation volontaire de l'établissement.

Figure 7 : Répartition des étudiants de 1ere année selon l'âge

Promotion 2025-2030	Nombre d'étudiants
Âge au 1er sept. 2025	Nombre d'étudiants
< 18 ans	14
18 ans	41
19 ans	17
20 ans	16
21-25 ans	27
26-30 ans	2
> 30 ans	1
Total	118

Observation : 75 % des étudiants ont moins de 21 ans.



ITO

Figures 8 : Répartition Année 1 par profil de filières et diplômes

Promotion 2025-2030	
Diplôme* à l'entrée en formation	Nb d'étudiants
Bac général	50
<i>Dont</i>	
<i>Bac sans EDS scientifique</i>	4
<i>Bac avec 1EDS scientifique</i>	9
<i>Bac avec 2 EDS scientifiques</i>	37
Bac technique (ST2S, STAV, STL)	7
Redoublement de la première année en ostéopathie	7
<i>Dont provenant d'autres écoles</i>	3
Reconversion	5
Enseignement supérieur autre	49
<i>Dont</i>	
<i>L1 de type scientifique</i>	26
<i>L2 de type scientifique</i>	14
<i>Niveau L3-M1 validé ou pas</i>	9
TOTAL	118

Parcours scolaires et universitaires

La promotion 2025-2030 compte **118 étudiants**. Les parcours à l'entrée en formation sont diversifiés, avec une dominante scientifique.

Les titulaires d'un **baccalauréat général** représentent 50 étudiants, soit **42,4 %** de la promotion. Parmi eux, 37 ont suivi deux enseignements de spécialité scientifiques, 9 un enseignement de spécialité scientifique et 4 aucun enseignement de spécialité scientifique.

Les titulaires d'un **baccalauréat technologique (ST2S, STAV ou STL)** représentent 7 étudiants, soit **5,9 %** de l'effectif.

Par ailleurs, **49 étudiants (41,5 %)** ont déjà effectué des études supérieures avant leur entrée en formation. Parmi eux, 26 sont issus d'une première année de type scientifique, 14 d'une deuxième année de type scientifique et 9 disposent d'un niveau L3-M1, validé ou non.



ITO

La promotion compte également **7 étudiants (5,9 %)** en situation de redoublement de première année d'ostéopathie, dont 3 provenant d'autres établissements, ainsi que **5 étudiants (4,2 %)** en reconversion.

Au total, **61 étudiants sur 118 (51,7 %)** disposent d'une expérience antérieure de l'enseignement supérieur, de l'ostéopathie ou d'un parcours de reconversion. La promotion présente ainsi une **diversité des parcours d'accès**, avec une présence importante de profils ayant déjà une expérience dans l'enseignement supérieur ou dans le domaine de l'ostéopathie.

Cette diversité des parcours est à prendre en compte dans l'accompagnement pédagogique des étudiants.

Analyse :

L'analyse du profil de la promotion 2025-2030 met en évidence plusieurs caractéristiques concernant son origine géographique, sa répartition par genre, sa structure d'âge et les sorties de formation.

Origine géographique

L'Occitanie demeure la principale région d'origine des étudiants, avec **88 étudiants, soit 75 % de l'effectif**, en progression de 6 points par rapport à l'année précédente. Avec la Nouvelle-Aquitaine, qui représente 11 étudiants, ces deux régions regroupent **83,9 % de la promotion**. La promotion présente néanmoins une représentation de plusieurs autres régions françaises ainsi que de l'étranger, traduisant une diversité géographique des étudiants.

Répartition par genre

La promotion 2025-2030 compte **62 femmes (53 %) et 56 hommes (47 %)**. La répartition entre les deux genres est ainsi relativement équilibrée. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de féminisation progressive des effectifs observée au cours des dernières décennies. La répartition par genre pourra être suivie au cours des prochaines années afin d'en observer l'évolution.

Répartition par âge

La promotion compte **118 étudiants**, dont **50 néobacheliers (42,4 %)**. Les étudiants âgés de 18 à 20 ans représentent **74 étudiants, soit 62,7 % de l'effectif**. Au total, **88 étudiants (74,6 %) ont moins de 21 ans et 115 étudiants (97,5 %) ont 25 ans ou moins**.

La promotion comprend également **27 étudiants âgés de 21 à 25 ans (22,9 %)**, ainsi que quelques étudiants âgés de plus de 25 ans. Cette répartition traduit la diversité des parcours d'accès à la formation.



ITO

- **Les sorties de formation en première année**

En 2025-2026, **23 étudiants de première année ont quitté la formation**, auxquels s'ajoute un refus de redoublement. Le taux d'attrition est de **20 %**, contre **18,2 % en 2024-2025**.

Ces sorties correspondent à différentes situations : abandons en cours d'année, non-réinscriptions en 2e année, interruptions de formation, rétractations ou refus de redoublement, ainsi que non-autorisation de poursuite du cursus après redoublement ou triplement.

Figure 9 : Une attrition de nature multiple

<u>Motif identifié</u>	<u>Nombre de situations</u>	<u>Part des 23 situations</u>
<u>Changement ou questionnement d'orientation</u>	<u>12</u>	<u>52,2 %</u>
<u>Motivation / démobilisation</u>	<u>9</u>	<u>39,1 %</u>
<u>Contexte socio-économique, familial ou social</u>	<u>9</u>	<u>39,1 %</u>
<u>Santé</u>	<u>4</u>	<u>17,4 %</u>

NB : LES MOTIFS NE SONT PAS EXCLUSIFS. UNE MÊME SITUATION PEUT RELEVER DE PLUSIEURS CATÉGORIES.

Le **changement ou le questionnement d'orientation** constitue le motif le plus fréquemment identifié, concernant 12 des 23 situations. Il correspond principalement à une remise en question progressive du choix de l'ostéopathie et à la volonté de s'orienter vers une autre formation, notamment en kinésithérapie, STAPS, IFSI ou vers des formations en alternance.

La **démotivation ou la baisse d'investissement** est identifiée dans 9 situations. Elle peut se traduire par des difficultés d'organisation ou de méthodologie, une difficulté à se projeter dans le métier ou une remise en question du projet de formation. Dans plusieurs situations, elle est associée à un changement d'orientation.

Les **difficultés socio-économiques, familiales ou sociales** concernent également 9 situations. Elles recouvrent notamment des difficultés de financement de la formation, des changements de situation familiale ou des problématiques personnelles susceptibles d'avoir affecté la poursuite des études.

Enfin, **4 situations sont associées à des problématiques de santé**, parfois en lien avec d'autres difficultés personnelles, familiales ou avec une remise en question du projet d'orientation.



ITO

Les sorties de formation en première année

Sur les **23 situations recensées** :

Figure 10 : Une attrition de forme multiple

Situation	Nombre	Parts
Abandon en cours d'année	11	47,8 %
Non-réinscription en 26-27	10	43,4 %
Rétractation / refus de redoublement	1	4,3 %
Interruption de formation	1	4,3 %
Total	23	100 %

- **Principaux constats qualitatifs**

L'analyse des 23 situations confirme le **caractère multifactoriel de l'attrition**.

Le premier enseignement concerne la place importante du **projet d'orientation**. Plusieurs étudiants ont découvert au cours de leur première année que l'ostéopathie ne correspondait pas à leur projet professionnel. Dans certaines situations, les entretiens ont également fait apparaître une connaissance insuffisante du métier ou une représentation de celui-ci construite avant tout à partir des réseaux sociaux.

Le deuxième constat concerne l'importance de la **motivation**, souvent étroitement liée au projet professionnel. La baisse d'investissement peut être progressive et ne s'accompagne pas nécessairement d'absences ou de difficultés scolaires immédiatement visibles.

Les **difficultés socio-économiques et familiales** constituent également un facteur significatif. Certaines situations ont été déclenchées ou aggravées par une évolution brutale du contexte familial ou financier au cours de l'année.

Les **problématiques de santé** peuvent, quant à elles, avoir un impact direct sur la présence, les résultats, l'investissement et la capacité de l'étudiant à poursuivre normalement sa formation.

- **Actions mises en œuvre en 2025-2026**

Afin de prévenir ces situations, plusieurs dispositifs ont été renforcés :

- suivi des absences dès les premières semaines ;
- renforcement de la communication entre les permanents ;



ITO

- entretien individuel de chaque étudiant de première année avant la fin du premier semestre ;
- suivi renforcé des étudiants OSTEO+ et des redoublants ;
- identification des difficultés scolaires dès la première évaluation ;
- accompagnement individuel renforcé des étudiants en difficulté ;
- relais vers la direction pour les situations complexes ;
- organisation d'un atelier « Échanges formation » autour des difficultés scolaires, de la motivation, de l'orientation et de la projection professionnelle ;
- actions spécifiques de remobilisation pendant la période de fatigue et de baisse de motivation identifiée entre janvier et février ;
- adaptation temporaire des emplois du temps ;
- mobilisation des enseignants, délégués et représentants étudiants pour améliorer la détection des signaux faibles.

- **Bilan 2025-2026**

Malgré le renforcement des dispositifs d'accompagnement, le niveau d'attrition reste comparable à celui observé lors de l'exercice précédent.

L'analyse montre cependant que les causes de départ ne sont pas exclusivement liées à des difficultés pédagogiques. Le changement ou le questionnement d'orientation est présent dans plus de la moitié des situations (52,2 %). Les problématiques de motivation et les difficultés socio-économiques, familiales ou sociales concernent chacune 39,1 % des situations, tandis que les problématiques de santé sont présentes dans 17,4 % des cas.

Ces résultats mettent en évidence l'importance d'agir en amont de l'apparition du décrochage, notamment sur la connaissance du métier, la solidité du projet d'orientation et la projection professionnelle.

- **Priorités 2026-2027**

Au regard des résultats observés, les actions 2026-2027 s'articuleront autour de quatre priorités :

1. Sécuriser le choix d'orientation dès l'admission

Renforcer l'identification des profils nécessitant une vigilance particulière et mieux apprécier la connaissance du métier et des exigences de la formation.

2. Améliorer la détection précoce des étudiants fragiles

Croiser davantage les informations issues de l'admission, des coordinateurs, des enseignants, des résultats, des absences et des représentants étudiants.



ITO

3. Renforcer la projection dans le métier d'ostéopathe

Développer les temps d'observation clinique auprès des étudiants de 4e et 5e année, organiser des temps de pratique « Reboost » et maintenir l'atelier « Échanges formation », qui sera proposé plus tôt dans l'année.

4. Poursuivre les adaptations pédagogiques

Poursuivre les évolutions des évaluations des UE 1.5 et 1.7, l'évolution du format des CM et l'alignement pédagogique afin de mieux répondre aux besoins des étudiants.

En conclusion, avec **23 situations d'attrition recensées en 2025-2026**, l'analyse met en évidence une problématique principalement liée à l'**orientation et à la motivation**, auxquelles s'ajoutent des facteurs socio-économiques, familiaux, sociaux et de santé.

Le principal enjeu pour 2026-2027 sera donc de renforcer une démarche de prévention reposant sur l'identification précoce des profils à risque, le croisement des signaux faibles, l'accompagnement individualisé et le renforcement de la projection professionnelle.

L'objectif est de mieux sécuriser le parcours des étudiants tout en accompagnant de manière adaptée les situations dans lesquelles l'évolution du projet personnel ou professionnel conduit finalement à une réorientation.

Analyse comparative des résultats : Osteo+, Promo

Définition des groupes

- **Ostéo+** : étudiants inscrits en première année renforcée. Ils bénéficient de modules supplémentaires d'accompagnement destinés à consolider les prérequis scientifiques pendant la première année du cursus. → **22 étudiants**
- **Promotion (Promo)** : ensemble des étudiants inscrits dans le cursus standard de la promotion 1A (hors Ostéo+). Ce groupe constitue la **référence générale** en termes de progression et de résultats. → **96 étudiants**



ITO

Figure 11 : Comparatif des moyennes des étudiants ayant souscrit ou pas le module Ostéo+

UE	Moyenne Osteo+	Moyenne 1A Promotion
1.1 Biochimie - Bio cell-mol	10,69	11,86
1.3 Histo - Embryo - Génétique	11,45	11,11
1.4 Biophysique - Biomécanique	12,01	12,45
1.5 Anat - Physio - Imag gén	11,05	12,41
1.6 Anat - Physio SN	9,30	10,08
1.7 Anat - Physio SMQ	9,87	10,44
1.8 Anat - Physio CVP	10,55	11,61
1.9 Anat - Physio DEGU	12,42	13,65
1.10 Anat - Physio Org Sens	11,78	12,54
4.1 Concept ostéopathique	12,30	13,50
5.1 Anatomie palpatoire	11,71	14,04
5.2 Palpation ostéopathique	18,37	18,66
5.5 Ostéo MI	12,94	13,66
5.6 Ostéo LAP	12,96	14,15
5.8 Ostéo MS	13,54	14,28
5.9 Ostéo CC	10,13	12,44
6.4 Méthodo et outils de W	14,44	15,01
Moy générale	12,09	13,05

Les résultats comparatifs entre les étudiants ayant bénéficié du dispositif Osteo+ et ceux de la 1re année classique montrent une moyenne générale de 12,09/20 pour le groupe Osteo+, contre 13,05/20 pour la 1re année classique, soit un écart de 0,96 point.

Sur les 18 unités d'enseignement (UE) analysées, les résultats du groupe Osteo+ sont inférieurs à ceux de la 1re année classique dans 17 UE sur 18. Seule l'UE 1.3 « Histologie – Embryologie – Génétique » présente une moyenne légèrement supérieure pour le groupe Osteo+ (11,45 contre 11,11).

Ces résultats doivent toutefois être interprétés au regard de l'objectif du dispositif Osteo+, qui vise prioritairement à favoriser la réussite des étudiants, la validation des UE et la poursuite de leur cursus, et non à obtenir une moyenne générale supérieure à celle de la 1re année classique.

La moyenne générale constitue donc un indicateur complémentaire. À elle seule, elle ne permet pas d'apprécier la situation individuelle des étudiants ni de déterminer les conditions de passage en année supérieure. L'analyse doit également prendre en compte le nombre d'UE validées, les éventuelles UE restant à valider et les situations individuelles de chaque étudiant.



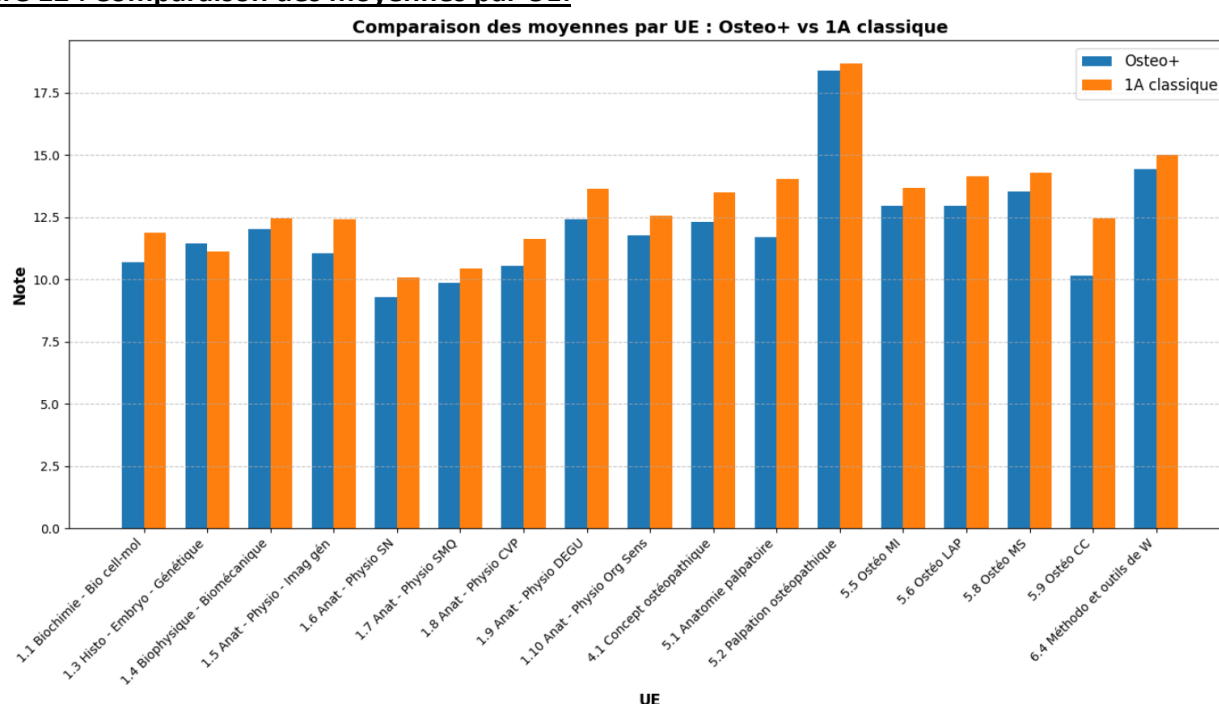
ITO

Concernant le redoublement, les étudiants ayant bénéficié du dispositif Osteo+ représentent 21 % des situations de redoublement, contre 79 % pour les étudiants de 1^{re} année classique. Cette donnée doit être mise en regard du nombre d'UE validées et des conditions de passage en année supérieure, notamment lorsque le passage peut être autorisé sous certaines conditions.

Ainsi, malgré des moyennes d'UE et une moyenne générale globalement inférieures à celles de la 1^{re} année classique, la proportion de situations de redoublement constitue un élément à prendre en considération dans l'analyse du dispositif. Cette donnée doit toutefois être interprétée en tenant compte des profils initiaux des étudiants, du nombre d'UE validées et des modalités de passage en année supérieure.

En conclusion, l'évaluation du dispositif Osteo+ ne peut reposer sur la seule comparaison des moyennes générales. Elle doit prioritairement s'appuyer sur les UE validées, les conditions de passage et la poursuite effective du cursus. La moyenne générale de 12,09/20 constitue ainsi un indicateur complémentaire de la situation du groupe. La proportion de redoublements doit, quant à elle, être analysée conjointement avec les autres indicateurs de réussite afin d'apprécier les résultats du dispositif au regard de son objectif de sécurisation des parcours.

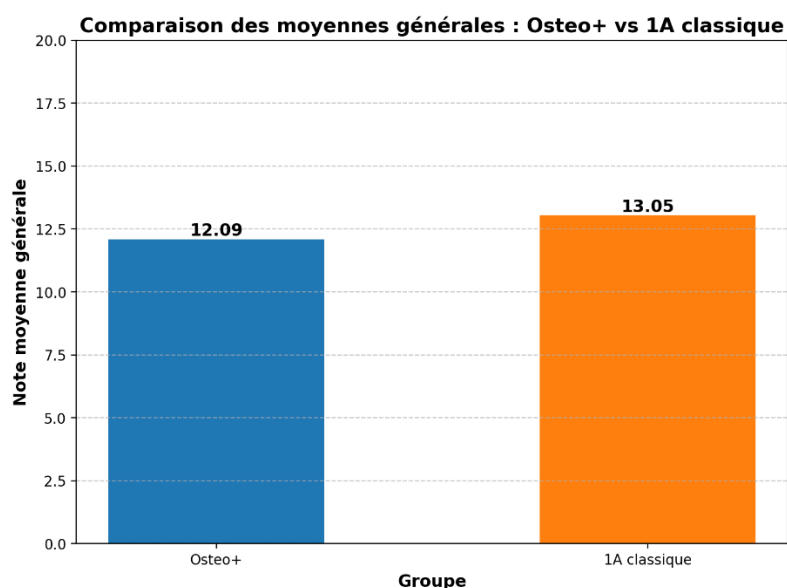
Figure 12 : Comparaison des moyennes par UE.





ITO

Figure 13 : Moyenne générale par groupe.



2. Année 5 (certificative)

Le cursus de la promotion Perroneaud 2021-2026, ayant achevé leur cinquième année, regroupe 89 étudiants, dont 6 admissions parallèles.

Ceux-ci sont répartis en quatre groupes de 22 ou 23 étudiants chacun.

Les variations d'effectifs d'une année à l'autre s'expliquent par différents mouvements d'étudiants : redoublements, abandons (attrition), admissions parallèles, ou encore d'autres situations particulières.

Les détails année par année sont décrits dans le tableau suivant.



ITO

Figures 14 : Suivi de la promotion Perroneaud 2021-2026

	Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)	Nombre d'étudiants ayant abandonné en cours et en fin d'année (b)	Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année ©	Nombre d'étudiants non admis en année supérieure		Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation	Taux de réussite année
				Nombre d'étudiants exclus (d)	Nombre d'étudiants redoublants (e)	(a) - (b) - (c) - (d) – (e)	
Année d'études							
1re année 2021-2022 Année de renouvellement agrément	100	8	0	2	15	75	75,00%
2e Année 2022-2023	82	5	0	0	2	75	91,46%
3e Année 2023-2024	87	0	0	2	4	81	93,10%
4e Année 2024-2025	84	0	0	0	0	84	100,00%
5e Année 2025-2026	89	0	0	0	0	89	100,00%



ITO

DIPLOME	
Nb candidats	89
Échec 1 ^e session	1
Admis 2 ^e session	1
Échec 2 ^e session	0
Taux de réussite	89 diplômés sur les 100 étudiants initiaux soit 89% de réussite

Analyse :

- Les taux de réussite sur les 5 années du cursus restent globalement stables avec une tendance positive sur la dernière année. Les cliniques pédagogiques fonctionnent normalement, et le volume de consultations réalisées par les étudiants est satisfaisant.
- L'ensemble des indicateurs permet de conclure à une bonne dynamique pédagogique, avec un taux de réussite global de 71% sur la promotion 2021-2026, pour les étudiants entrés à l'ITO en 2021, et ayant finalisé leur cursus sans redoublement ni abandon (100 étudiants en 2021, 71 diplômés en 2026).
- Cette promotion est la 7^e à avoir débuté son cursus sous le référentiel de formation de la réglementation 2014, il est possible de comparer ses résultats avec ceux des étudiants des années précédentes :

Promotion	2024-2025	2025-2026
1A	93,15%	75,00%
2A	92,00%	91,46%
3A	92,00%	93,10%
4A	100,00%	100,00%
5A	100,00%	100,00%

- Les taux de réussite demeurent globalement élevés sur les deux années universitaires, avec des résultats supérieurs à 90 % pour la majorité des promotions. Une baisse notable est toutefois observée en 1A, passant de 93,15 % en 2024-2025 à 75,00 % en 2025-2026. Les résultats en 2A restent relativement stables (92,00 % contre 91,46 %), tandis qu'une légère progression est constatée en 3A (92,00 % contre 93,10 %). Les 4A et 5A maintiennent un taux de réussite de 100 %



ITO

sur les deux années. Dans l'ensemble, ces résultats témoignent d'un niveau de réussite très satisfaisant, avec une vigilance particulière à porter sur l'évolution des résultats en 1A.

- S'agissant de la 5e année, tous les étudiants ont validé la totalité de leur cursus. 1 étudiant, ayant le statut de sportif de haut niveau avec des aménagements pédagogiques, a soutenu son mémoire à la fin du mois d'août en 2e session.
- Cette année 2025-2026, nos deux cliniques pédagogiques ont vu leur activité et leur fréquentation par les patients stabiliser.
- Nos étudiants nouvellement diplômés ont réalisé en moyenne au cours de leur 5e année 231 consultations complètes (versus 205 pour la promotion précédente), dont 193 consultations validées par un tuteur de stage.
- Sur les 100 étudiants ayant commencé leur cursus à l'ITO en 1ère année en 2021 (hors redoublants), 71 ont achevé ce cursus avec succès en cinq années dans notre établissement, sans redoublement, ce qui nous donne un taux de réussite sur l'ensemble du cursus complet à l'ITO de 71%. Ce chiffre s'entend hors admissions parallèles dans les années intermédiaires.

III. ACTIVITE DU CONSEIL DE DISCIPLINE EN 2024-2025

Selon les prescriptions de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014), au cours de l'année 2025-2026, le conseil de discipline s'est réuni à **33 reprises**, concernant 4 étudiants de 1re année, 6 étudiants de 2e année (dont 2 conseils de discipline pour l'un d'entre eux), 6 étudiants de 3e année (dont 2 conseils de discipline pour l'un d'entre eux), 7 étudiants de 4e année (dont 2 conseils de discipline pour 2 d'entre eux) et 3 étudiants de 5e année (dont 2 conseils de discipline pour 3 d'entre eux).

Ces conseils de discipline ont donné lieu aux sanctions suivantes :

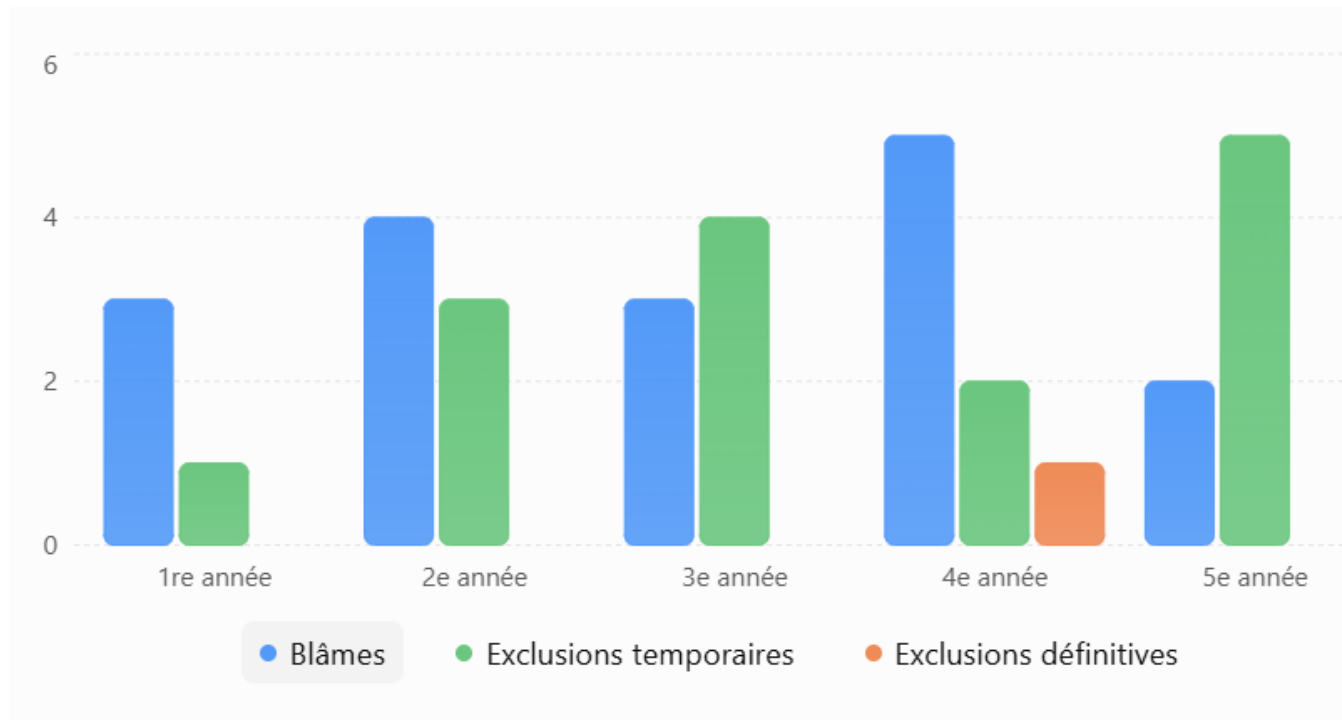
- **17 blâmes** : 3 en 1re année, 4 en 2e année, 3 en 3e année, 5 en 4e année et 2 en 5e année ;
- **15 exclusions temporaires** : 1 en 1re année, 3 en 2e année, 4 en 3e année, 2 en 4e année et 5 en 5e année ;
- **1 exclusion définitive**, en 4e année.

Ainsi, au total, **33 sanctions disciplinaires** ont été prononcées au cours de l'année 2025-2026.



ITO

Figure 15 : Nombre de sanctions entérinées par la direction en Conseil de discipline 2025-2026



Cette activité du Conseil de Discipline saisies dans la plupart des cas à cause d'absences réitérées trop nombreuses, est en hausse par rapport à l'année précédente.

IV. INSERTION PROFESSIONNELLE A 18 ET 30 MOIS

Conformément au Décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie et au VADEMECUM du Répertoire national des certifications professionnelles (juillet 2022), l'établissement a mis en place un dispositif de suivi des diplômés. Des enquêtes sont réalisées à 6, 18, 24 et 30 mois après la fin de la formation afin d'évaluer l'insertion professionnelle, la poursuite d'études et l'adéquation des compétences acquises avec les besoins du marché. Les résultats et analyses de ces enquêtes sont disponibles sur le site de l'ITO, permettant ainsi de garantir la transparence et de soutenir l'amélioration continue des programmes pédagogiques. Les données sont disponibles via le lien : <https://www.ito-osteopathie.fr/enquete-insertion/>

V. EVOLUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'évolution du projet pédagogique de l'ITO s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, visant à renforcer la qualité de la formation, l'accompagnement des étudiants et leur insertion professionnelle. Cette évolution s'articule autour de plusieurs axes majeurs.



ITO

1. Innovation docimologique

Une réflexion approfondie sur l'évaluation des compétences est menée depuis plusieurs années. L'ITO finalise sa transition vers le contrôle continu, désormais appliqué en théorie, en pratique et en formation clinique ostéopathique.

En pratique clinique, un dispositif certificatif des compétences, plus structuré et élaboré, a été mis en place afin de garantir une évaluation plus juste et représentative du niveau réel des étudiants.

Le système d'évaluation des mémoires a également évolué afin de mieux prendre en compte la dimension qualitative du travail réalisé par les étudiants. La nouvelle modalité repose sur une évaluation qualitative fondée sur des appréciations, complétée par une note finale chiffrée permettant de traduire de manière synthétique le niveau atteint. Cette évolution vise à mieux valoriser les différentes dimensions du travail de mémoire tout en conservant un repère quantitatif final.

Cette innovation docimologique a été mise en œuvre avec l'aval du Conseil scientifique et à la suite de l'avis du Conseil pédagogique, garantissant ainsi son inscription dans une démarche concertée.

2. Optimisation des contenus de formation et du pôle recherche

La reprise d'un cycle régulier de conférences enrichit la vie académique et favorise le rayonnement scientifique de l'ITO.

Enfin, grâce aux pôles Pédagogie et Recherche, un travail a été engagé sur les modèles pédagogiques utilisés, avec pour objectif de les définir plus précisément et d'en assurer la mise en application effective dans l'ensemble de la formation.

En conséquence, les contenus des Unités d'Enseignement ont été repensés et optimisés pour mieux correspondre aux besoins pédagogiques et aux standards actuels de la formation en ostéopathie. Parallèlement, le pôle recherche a été consolidé pour renforcer la place de la production scientifique dans le cursus.

3. Renforcement des lieux de stages

L'ITO a poursuivi le développement de son réseau de stages afin d'offrir à ses étudiants des expériences variées et professionnalisantes. De nouveaux stages hospitaliers avec les CHU de Toulouse ont été développés.

Le partenariat avec l'Université Toulouse afin de permettre aux patients de ces structures de bénéficier de soins prodigués par nos étudiants, a été élargi au CREPS de Toulouse. Le renouvellement de ce partenariat s'est opéré en fin d'année 2025-2026.



ITO

4. Formation et professionnalisation des formateurs

L'équipe pédagogique de l'ITO poursuit sa montée en compétences, à travers des formations en sciences de l'éducation (DU, Masters) ainsi que des dispositifs internes, afin de renforcer la qualité des enseignements et l'accompagnement des étudiants.

VI. ACTIVITE DES SALARIES PERMANENTS

1. Salariés administratifs

Outre la Directrice Salima Helhal (1ETP), le personnel administratif de l'ITO s'est composé en 2025-2026 de 8 ETP :

- Maria Gladysheva, Directrice adjointe, chargée des sujets RH, compta et infrastructure ;
- Clarisse Marteau, chargée de l'accueil et des admissions ;
- Corinne Gonord, chargée des emplois du temps des cours et de la clinique des années 1A et 2A ;
- Estelle Marin, chargée de la vie scolaire et des évaluations ;
- Maryline Lacroix, chargée de l'organisation de la clinique pédagogique ;
- Marc Milleri, chargé de l'infrastructure et des services généraux ;
- Naelle Roque, chargée de l'organisation et de la planification des stages externes et de la planification clinique des 3^e à 5^e années et de la logistique des mémoires de fin d'étude ;
- Ombeline Hoor, responsable admission et développement commercial.

2. Coordinateurs pédagogiques

Ils sont 5, en charge de l'organisation pédagogique de l'enseignement et du suivi des promotions, ainsi que des enseignants. Ils sont au nombre de 3 ostéopathes et 2 docteurs en biologie. Ce sont en 2025-2026 :

- Carine Chastel (1^{ère} année) ;
- Malika Geslin (2^e année) ;
- Stéphane Renaudo (3^e année) ;
- Benjamin Dailland (4^e année) ;
- Stéphanie Viltart (5^e année).

Les coordinateurs pédagogiques assurent également des cours dans les différentes promotions, pour au maximum la moitié de leur volume horaire annuel, conformément à la réglementation.



ITO

Figure 16 : activités totales des coordinateurs pédagogiques du cursus ostéopathique

	Nb d'heures en face à face pédagogique	Avec heures induites
CM	253	480
TD/TP	880	1830
CLINIQUE	403	512
TOTAL enseignement	1536	2821
COORDINATION (hors cours)	4898	

Par ailleurs, les personnes suivantes ont eu également une mission spécifique au sein de l'ITO en 2025-2026 :

- Denis Ducommun ; Loïc Treffel et Ludovic Molle ont une mission de développement de la recherche à l'ITO ;
- Ludovic Molle a intégré l'équipe des chercheurs sous statut de jeune docteur (temps plein) le 1^{er} septembre 2023 ;
- Lucile Dubourg, titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation, a une mission d'accompagnement du groupe 1^{ere} année renforcée, et vient en support de la coordinatrice pédagogique de la 1^{ere} année.

Figure 17 : Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

	Nombre de personnes physiques	ETP
Directrice de l'Institut	1	1
Personnel pédagogique <i>Faisant Fonction Cadre Formateur permanent</i>	8	8
Personnel pédagogique -cadre <i>chargés de missions spécifiques</i>	0	0
Personnel administratif, dont Directrice adjointe	8	8
TOTAL	17	17

VII. FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL PERMANENT

En 2025/2026, le personnel permanent a suivi un certain nombre de formations pour renforcer ses compétences.



ITO

Figure 18 : Formations réalisées en 2025/2026 des personnels permanents et total des journées de formation continue des personnels permanents

PRENOM	NOM (initiales)	Thème de la formation	Nombre de jours par agent
Malika	G.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Naelle	R.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Corinne	G.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Maryline	L.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Carine	C.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Clarisse	M.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Salima	H.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Stéphane	R.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Stéphanie	V.	Sécurité : Incendie EPI	0.5
Stéphane	R.	Bureautique : Excel intermédiaire	2.0
Stéphanie	V.	Bureautique : Excel intermédiaire	2.0
Ombeline	H.	Bureautique : Excel débutant	2.0
Naelle	R.	Bureautique : Excel débutant	2.0
Maryline	L.	Sécurité : SST initiale	2.0
Estelle	M.	Sécurité : SST recyclage	1.0
Marc	M.	Sécurité : SST recyclage	1.0
Stéphane	<u>R</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Nombre total de salariés permanents concernés :			12
Nombre total de jours de formation pour salariés permanents :			18.5



ITO

Figure 19 : Formations réalisées en 2025/2026 des formateurs non permanents et total des journées de formation continue des formateurs non permanents

PRENOM	NOM (initiales)	Thème de la formation	Nombre de jours par agent
Mathieu	<u>C</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Juliette	<u>B</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Laura	<u>C</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Pauline	<u>E</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Angelique	<u>G</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Solène	<u>G</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Chloe	<u>D</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Erwan	<u>M</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Cindy	<u>P</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Manon	<u>D</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Barthélémy	<u>R</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Sébastien	<u>V</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Nathalie	<u>C</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Adrien	<u>D</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Océane	<u>F</u>	<u>Pédagogie : Crâne autrement</u>	<u>2.0</u>
Barthélémy	<u>R</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Alexandre	<u>S</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Emmanuel	<u>A</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Juliette	<u>B</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Manon	<u>B</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Solène	<u>G</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Cindy	<u>P</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>



ITO

Charline	<u>M</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Pauline	<u>E</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Victorine	<u>P</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Catherine	<u>S</u>	<u>Pédagogie : L'auto-évaluation, un outil au service de la posture professionnelle entre contrôle et questionnement</u>	<u>2.0</u>
Nombre total de formateurs non permanents concernés :			21,00
Nombre total de jours de formation pour formateurs non permanents :			52.00

VIII. ACTIVITE DES FORMATEURS NON PERMANENTS

Figure 20 : activités des formateurs non permanents en 2025/2026

Nb : certains formateurs pourraient appartenir à deux catégories, mais ne sont répertoriés qu'une fois (ex : professionnel de santé et universitaire)	NOMBRE	ETP	VOLUME HEURES*
Formateurs non permanents	91	29.73	22302
Dont Formateurs Ostéopathes	61	23.69	17772
Dont Formateurs professionnels de santé	14	1,57	1180
Dont Formateurs Universitaires ou M2 minimum	16	4.47	3350

* heures induites non comprises

IX. EQUIPEMENT DE L'INSTITUT

En avril 2024, l'ITO a déménagé dans un nouveau bâtiment d'environ 3800 m² construit sur mesure à partir de notre cahier des charges.

Actuellement, l'ITO dispose de 2 bâtiments pour un total d'environ 4400 m² :

- Bâtiment pédagogique et clinique (Labège, depuis avril 2024) :
- La partie « école » est équipée d'un bureau d'accueil, d'un amphithéâtre, de 2 salles de cours magistraux, d'une salle de TD, de 12 salles de TP/TD, des bureaux du personnel administratif, pédagogique et de la Direction, d'un espace détente étudiants, d'une salle de pause enseignants et personnel permanent, d'une médiathèque, d'un local pour le Bureau des Etudiants...
- La partie « clinique pédagogique » est équipée d'un desk d'accueil, de 15 box de consultations, des vestiaires étudiants/encadrants, d'une salle d'attente, d'un espace débriefing, d'un pôle recherche, d'un bureau administratif et des salles de pauses étudiants et encadrants.
- Bâtiment pédagogique et clinique (Toulouse, ouvert en octobre 2020)
- Il est composé de 2 salles de TD/TP, 1 salle de TD, 8 box de consultations, 1 salle d'attente pour les patients, un accueil des patients, une salle de débriefings, 1 vestiaire et salle de repas des étudiants, 1 vestiaire et salle de repas pour les encadrants.



ITO

Figure 21 : Equipement de l'Institut en 2025/2026

Equipement	Chiffre et commentaire
Nombre de salles de Travaux dirigés et/ou Travaux pratiques	16
Nombre de salles de Cours Magistraux (CM)	2
Nombre d'amphithéâtres	1
Nombre de salles de consultation	23
Présence d'un centre de documentation	OUI, bibliothèque et accès aux mémoires de fin d'études
Nombre de postes informatiques	48 : un dans chaque box de consultations (= 23) ; 2 à l'accueil clinique de Labège ; 1 à l'accueil clinique de Toulouse ; 1 dans la médiathèque ; 1 dans la salle de debriefing de Toulouse, 1 dans la salle de debriefing de Labège, 1 dans l'espace recherche, 15 dans les bureaux administratifs.
Nombre d'écrans interactifs	16 (dans chaque salle de cours de Labège)
Equipement de visioconférence ou télé enseignement	OUI
Existence d'une liaison WIFI	OUI

X. RECHERCHE

L'année scolaire 2025-2026 a encore été une année très riche en termes d'activités de recherche pour l'ensemble des acteurs du Pôle Recherche de l'ITO, en particulier pour nos deux enseignants et chercheurs, Loïc Treffel¹ et Ludovic Molle² (tous deux ostéopathes et titulaires d'un doctorat), Sandra Joffroy³ (Docteur d'État en Sciences Biologiques et Médicales) et de Denis Ducommun⁴ (Masseur-kinésithérapeute).

Leurs travaux, réalisés en lien avec plusieurs partenariats et collaborations nationales ou internationales d'exceptions (*exemple : Oncopole, EuroMov-Montpellier, ENSEIHT, IRIT, HSU – NCOR Londres*), ont une fois de plus permis plusieurs communications orales en congrès et des publications d'articles ou de livres (dont certaines dans des revues à haut impact factor ou dans des revues nationales ou internationales

¹ Pôle Recherche, Toulouse, France ; 2-Honorary Visiting Research Fellow, Centre for Osteopathic Research and Leadership (CORaL), Health Sciences University, London

² 1-Pôle Recherche, Toulouse, France ; Attaché au laboratoire de recherche EuroMov, Univ. Montpellier, France

³ 1-Pôle Recherche, Toulouse, France, Maître de Conférences Université Paul Sabatier Toulouse, France, Enseignante chercheuse au Conseil scientifique de l'ITO

⁴ Pôle Recherche, Toulouse, France



ITO

de références), mettant ainsi en avant l'implication de l'ITO dans des projets d'innovation technologique, de recherche clinique appliquée et expérimentale, de recherche en sciences de l'éducation en santé et dans l'actualisation des connaissances.

Publications :

Vaughan, B., Cerritelli, F., Draper-Rodi, J. et al. Characteristics of Australian and New Zealand osteopaths who treat patients presenting with non-musculoskeletal complaints: outcomes from two practice-based research networks. *Chiropr Man Therap* 33, 35 (2025). <https://doi.org/10.1186/s12998-025-00598-9>

Delion, T., Noyer, A., Gonzalès-Bandrès, M. et al. Exploring the use of manual therapy in the management of traumatic brain injury: a scoping review. *Chiropr Man Therap* 33, 42 (2025). <https://doi.org/10.1186/s12998-025-00606-y>

Vaucher P, Carnes D, Hohenschurz-Schmidt D, et al European research Priorities for Osteopathic Care (PROCare): a sequential exploratory investigation and survey. *BMJ Open* 2025;15:e100757. doi: 10.1136/bmjopen-2025-100757

Titchener, T., Treffel, L., Kolluru, S. et al. The Effectiveness of Physiotherapy Intervention on Pain, Function, and Quality of Life in People with Thoracic Spine Fracture: A Systematic Review and Meta-Analysis. *SN Compr. Clin. Med.* 7, 445 (2025). <https://doi.org/10.1007/s42399-025-02199-2>

Ménard M, Draper-Rodi J, Bilhaut A, Borwin A, Bronner U, Contreras S, et al. Building osteopathic research capacity in France: The CFRO scientific council's response to the international agenda. *International Journal of Osteopathic Medicine*. 1 sept 2026;61. doi:10.1016/j.ijosm.2026.100845

Communications orales ou posters en Congrès ou conférences :

L Treffel PhD.DO, E Elis DO, M Guilhem DO, D Ducommun PT, A Boden MD, V Mauries-Saffon MD, G Salvignol MD, S Renaudo, M Geslin PhD. N Caunes-Hilary, MD, M Bourgoin MD. ALGOS project. Effect of osteopathic care on patients with neuropathic pain after breast cancer surgery A case series of an RCT. **9th International Congress on Neuropathic pain, Berlin, Germany.**

Tournier Pinloche Laurianne D.O., Msc, PhD, Accambray justine D.O. , Auvergne Cassandra D.O., Treffel Loïc DO, Msc, PhD, Labrosse Canat Hélène PhD. Use of complementary body therapies in patients' oncological care pathway. Transversal study with surveys - Crossed patient and professional perspectives. **16ème Congrès National des Soins Oncologiques de Support, Lille, France.**

Tournier Pinloche Laurianne D.O., Msc, PhD, Accambray justine D.O. , Auvergne Cassandra D.O., Treffel Loïc DO, Msc, PhD, Labrosse Canat Hélène PhD. Use of complementary body therapies in patients' oncological care pathway. Transversal study with surveys - Crossed patient and professional



ITO

perspectives. **The International gathering of all Non-Pharmacological Intervention actors and solutions, NPIS, Paris, France.**

Marine Contreras, Eija Metsälä. Collaborative practice between osteopaths and general practitioners in France : A cross-sectional study. **iO Convention 2025, Londres, Angleterre.**

Joffroy Sandra. Evolution of Military Strategies: From the Napoleonic Wars to the Rise of Robotic Infantry. **Seventh International Congress on Soldiers' Physical Performance (ICSPP).**

Hadil Abba, Julian Knoff Ims, Nicolas Sutton-Charani, Brice Sorli, Arnaud Dupeyron, et al.. The Sense of Touch in Healthcare HAPTIMED : A Digital Twin of Haptic Perception for Educational Purposes. MOCO '26 - **The 10th International Conference on Movement and Computing 2026, Apr 2026, Montpellier, France.** (hal-05627885)

Dylan Paquié, Sandrine Mouysset, Loïc Treffel, Denis Ducommun, Jérôme Ermont. Cervical Kinematic Recorder. A technological innovation for cephalogyric movement assessment. **39th IEEE International Symposium on Computer-Based Medical Systems, Cyprus.**

XI. CERTIFICATION DE SERVICE « OSTÉOPATHIE, CONFORMITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE DE LA FORMATION »

L'ITO est certifié depuis le 21 août 2018 par Bureau Veritas Certification, selon le référentiel de certification de service VeriSelect « Ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation », au niveau Excellence.

L'audit de renouvellement, réalisé du 18 au 20 novembre 2025, s'est déroulé avec succès (0 non-conformité), témoignant de la qualité et de la conformité des processus de formation de l'ITO au regard des exigences du référentiel.

À l'issue de ce cycle, et conformément à une décision prise collectivement par l'ensemble des écoles de la FNEOS, l'ITO a fait le choix de ne pas reconduire, pour les prochaines années, son engagement dans cette certification. Cette décision s'inscrit dans une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'évaluation et de démarche qualité propres aux établissements de la FNEOS. Elle ne remet nullement en question la qualité du référentiel VeriSelect ni le sérieux du processus d'audit conduit par Bureau Veritas Certification.

L'ITO demeure pleinement engagé dans une démarche d'amélioration continue et de suivi de la qualité de ses formations et de ses pratiques.



ITO

XII. CERTIFICATION QUALIOPi ET ENREGISTREMENT DU DIPLÔME DE L'ITO AU NIVEAU 7 AU RNCP

L'ITO est certifié Qualiopi depuis le 13 juillet 2022 au titre du Référentiel National Qualité (RNQ), pour ses actions de formation. L'établissement a renouvelé avec succès sa certification à l'issue de l'audit réalisé le 3 avril 2025.

Dans le cadre du maintien de cette certification, l'audit de surveillance est programmé le 3 novembre 2026, au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Dans cette même démarche d'engagement en faveur de la qualité et de la reconnaissance des formations dispensées, l'ITO a également obtenu, le 23 septembre 2025, le renouvellement de l'enregistrement de son diplôme au niveau 7 au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), auprès de France Compétences.

XIII. DEFINITION DES CRITERES DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

La définition des critères de qualité de l'enseignement est intégrée au projet pédagogique de l'établissement. Ces critères sont évalués selon plusieurs axes :

- 1. Évaluation par les étudiants :**
 - Enquêtes de satisfaction ;
 - Comptes rendus des réunions du Conseil de la Vie Étudiante (interactions entre représentants des promotions, coordinateurs et direction).
- 2. Évaluation par les instances de gouvernance de l'ITO :**
 - Conseil Scientifique ;
 - Conseil Pédagogique ;
 - Entretiens avec les enseignants animés par les coordinateurs et/ou la direction.
- 3. Évaluation par audits externes et internes :**
 - Certification Qualiopi ;
 - Certification de service « ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation ».
- 4. Évaluation des résultats du projet pédagogique :**
 - Résultats académiques des étudiants, année par année ; secondairement les enquêtes formateurs
 - Résultats des enquêtes d'insertion professionnelle.



ITO

XIV. ENQUETE DE SATISFACTION DES ETUDIANTS

1. L'enquête globale

Dans le cadre de la **démarche qualité de l'école** et conformément à notre volonté d'amélioration continue et aux indicateurs de performances du projet pédagogique, une enquête de satisfaction a été mise en ligne à destination de l'ensemble des promotions.

Elle comportera 13 questions évaluées sur une échelle de Lickert, allant de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (très satisfait), ainsi qu'une question finale sur la recommandation de l'école, notée de 1 à 10. Cette enquête a pour objectifs de :

- recueillir le ressenti global des étudiants concernant leur école et leur formation ;
- évaluer la disponibilité et la qualité d'accompagnement des différentes équipes (direction, coordinateurs pédagogiques, équipe administrative, enseignants) ;
- mesurer la satisfaction vis-à-vis de l'environnement de vie et de l'apprentissage (infrastructures, événements, vie étudiante, tutorat, clinique pédagogique) ;
- apprécier la qualité de la communication interne entre l'école et les étudiants ;
- disposer d'un indicateur de recommandation de l'établissement à travers une échelle de 0 à 10 (Net Promoter Score).

L'enquête a été administrée via le logiciel Hyperplanning, garantissant l'anonymat des réponses. Les résultats sont envoyés directement aux étudiants.

Taux de participation

Le taux de réponse varie selon les promotions :

- première année : 21% (31 % en 2024-2025)
- deuxième année : 21% (42 % en 2024-2025)
- troisième année : 20% (28 % en 2024-2025)
- quatrième année : 11% (24 % en 2024-2025)
- cinquième année : 18% (25 % en 2024-2025)

Le taux de réponse reste modeste et en baisse, ce qui limite la représentativité statistique des résultats. Toutefois, la régularité des tendances observées entre promotions permet d'en tirer des enseignements fiables.

À l'avenir, des actions incitatives pourraient être envisagées pour **augmenter la participation**, en particulier dans les promotions avancées (4A, 5A).



ITO

1. Enquête globale

Les résultats principaux, toutes promotions confondues sont les suivants :

Figure 22 : Taux de satisfaction étudiants 2025-2026

Questions	1A	2A	3A	4A	5A	Moyenne	Rappel 24/25
Satisfaction globale de l'école	87%	95%	100%	79%	87%	89.60%	86.4%
Satisfaction globale de la formation	95%	90%	85%	93%	100%	92.60%	95,4%
Disponibilité Direction	100%	79%	100%	100%	67%	88.20%	85.2%
Disponibilité Coordinateur·ices pédagogiques	95%	84%	96%	71%	75%	84.20%	83.8%
Disponibilité équipe administrative	100%	89%	95%	100%	100%	96.80%	96.2%
Satisfaction des infrastructures	95%	74%	76%	71%	87%	80.60%	67.4%
Satisfaction de l'environnement général, événements & activités	86%	74%	86%	78%	44%	76.60%	83.8%
Communication adaptée de l'école	91%	89%	81%	50%	56%	73.40%	78.2%
Communication adaptée des permanent·es	90%	90%	91%	71%	68%	82%	/
Communication adaptée de l'équipe pédagogique	91%	100%	91%	64%	94%	88%	87.4%
Tutorat	36%	42%	14%	/	/	31%	16%
Commission mémoire	18%	/	/	/	/	88%	/
Recommandation, note > ou égale à 7	79%	72%	69%	54%	20%	59%	77.4%

Les résultats montrent une satisfaction globale de l'école plutôt positive, avec une moyenne de 89,6 %, supérieure au rappel de 2024/25. La formation, l'équipe administrative et les infrastructures sont particulièrement bien évaluées.

Cependant, plusieurs points restent à améliorer, notamment la communication de l'école, l'environnement général et les activités, ainsi que le tutorat. La baisse est particulièrement marquée chez les 4A et surtout les 5A.

Enfin, le taux de recommandation de l'école est en nette diminution, passant à 59 % contre 77,4 % l'année précédente. Il serait donc intéressant de mieux comprendre les attentes et les insatisfactions des étudiants en fin de parcours.



ITO

Figure 23 : taux de satisfaction formateurs 2025-2026 (32% répondants)

Questions	Total favorable (tout à fait + plutôt oui)
Satisfaction globale de l'école	100%
Satisfaction globale de la formation	94%
Disponibilité de la direction : S. Helhal & M. Gladysheva	96%
Disponibilité Coordinateur·ices pédagogiques	98%
Disponibilité équipe administrative	100%
Satisfaction des infrastructures	100%
Communication adaptée de l'école	88%
Communication adaptée Direction/Coordinateur·ices/Admin	92%
Communication adaptée entre formateur·ices	90%
Communication et ressources pour les mémoires	65%
Participation aux événements	88%

Les scores sont très élevés : satisfaction globale de l'école à 100 %, de la formation à 94 %, et disponibilité des équipes (direction, coordinateurs, administration) entre 96 % et 100 %. Les communications sont aussi bien perçues (88–92 %)

Les résultats des enquêtes de satisfaction menées auprès des formateurs témoignent d'un très bon niveau de satisfaction global.

Concernant plus spécifiquement l'accompagnement des mémoires, le taux de satisfaction affiché à 65 % doit être interprété au regard du nombre de formateurs concernés par cet item. En effet, tous les formateurs ne sont pas impliqués dans l'accompagnement des mémoires. Ainsi, lorsque le calcul est rapporté uniquement aux personnes effectivement concernées, le taux de satisfaction atteint 98 %.

Ces résultats confirment ainsi la forte satisfaction des formateurs à l'égard des dispositifs et de l'accompagnement proposés.

Satisfaction globale

Promotion	Satisfaction École	Satisfaction Formation	Recommandation (≥7/10)
1A	87%	95%	79 %
2A	95%	90 %	72 %
3A	100%	85%	69 %
4A	79%	93%	54 %
5A	87%	100%	20 %



ITO

L'analyse croisée du taux de recommandation et du taux de réponse permet de nuancer les résultats. Si la proportion de recommandations (note $\geq 7/10$) est majoritaire dans les quatre premières promotions, les taux de réponse restent relativement faibles, compris entre 10 % et 21 %. La 4A présente notamment un taux de réponse particulièrement faible (10 %), ce qui invite à interpréter son résultat avec prudence. La 5A se distingue par un taux de recommandation très faible à ramener au taux de répondants de 18 %. Ce résultat est d'autant plus notable que la satisfaction vis-à-vis de la formation atteint 100 % dans cette promotion. Globalement, les résultats constituent donc un signal intéressant sur la perception des répondants, mais doivent être interprétés avec prudence compte tenu d'un taux de participation global limité à 18 %.

Disponibilité des équipes

Administration (96,8%) : point fort majeur, perçue comme disponible, réactive et proche des étudiants.

Direction (88,2 %) et coordinateurs pédagogiques (84,2 %) : très bons résultats en hausse.

Enseignants : communication pédagogique jugée satisfaisante (88 %), ce qui constitue une progression et un facteur de confiance.

L'administration constitue un pilier de confiance pour les étudiants, la dimension pédagogique et managériale s'améliore dans l'accompagnement quotidien.

Infrastructures et vie étudiante

Environnement et activités : 76.6 % → ressenti positif concernant l'ambiance et la vie étudiante, qui nécessite cependant d'être encore développé avec le Bureau Des Etudiants de l'ITO.

Infrastructures : 80.6 % → En nette amélioration, qui signe une efficacité des actions menées l'an dernier auprès des agents techniques (ménage) l'an dernier pour améliorer la propreté et l'entretien.

Tutorat et accompagnement

La question relative au tutorat a été introduite dans l'enquête de satisfaction 2025 afin d'évaluer la perception et l'usage de ce dispositif d'accompagnement par les étudiants. Le tutorat désigne ici une démarche de soutien entre pairs, où des étudiants d'années supérieures accompagnent les promotions plus jeunes dans leur apprentissage et leur intégration.

Historiquement, ce dispositif avait fonctionné mais a connu une période de flottement au cours des dernières années, juste après la période Covid, aboutissant à une quasi-disparition de sa pratique.



ITO

L'école souhaite désormais le réinstaurer et le renforcer, dans une logique d'optimisation de l'accompagnement et de continuité pédagogique.

Les résultats de l'enquête montrent que :

- Le tutorat est encore peu utilisé actuellement (31%), mais l'augmentation du taux de satisfaction de 16% à 31% montre que les étudiants s'y engagent et que ce process tend à se structurer.
- Les étudiants expriment des attentes autour de ce type d'accompagnement, notamment en termes de soutien méthodologique, aide aux révisions, et intégration dans la vie de l'école.
- Les suggestions recueillies plaident pour un tutorat plus organisé et encadré, avec des rendez-vous réguliers et des tuteurs identifiés.

Conclusion

L'enquête de satisfaction 2025-2026 révèle une satisfaction étudiante globalement très élevée, avec des résultats particulièrement forts concernant :

- la formation (92.6 %),
- la disponibilité des équipes, en particulier de l'administration (96,8 %),

Les axes d'amélioration prioritaires concernent :

- les infrastructures (espaces communs et pratiques),
- la communication institutionnelle,
- et la structuration du tutorat,
- le taux de recommandation.

Ces résultats confirment la qualité du projet pédagogique et de l'accompagnement proposé, tout en mettant en lumière les ajustements nécessaires pour renforcer encore l'expérience étudiante.

2. Les enquêtes par UE

En complément de l'enquête de satisfaction générale, des enquêtes spécifiques ont été menées à la clôture de chaque Unité d'Enseignement (UE).

Ces enquêtes avaient pour objectif de recueillir à chaud le ressenti des étudiants concernant la qualité et la pertinence de chaque enseignement, afin d'alimenter la démarche d'amélioration continue du projet pédagogique.

Les questionnaires ont été construits sur la base de l'échelle de Likert (4 modalités de réponse allant de « Pas du tout satisfait » à « Tout à fait satisfait »), permettant une mesure fine et homogène de la satisfaction.

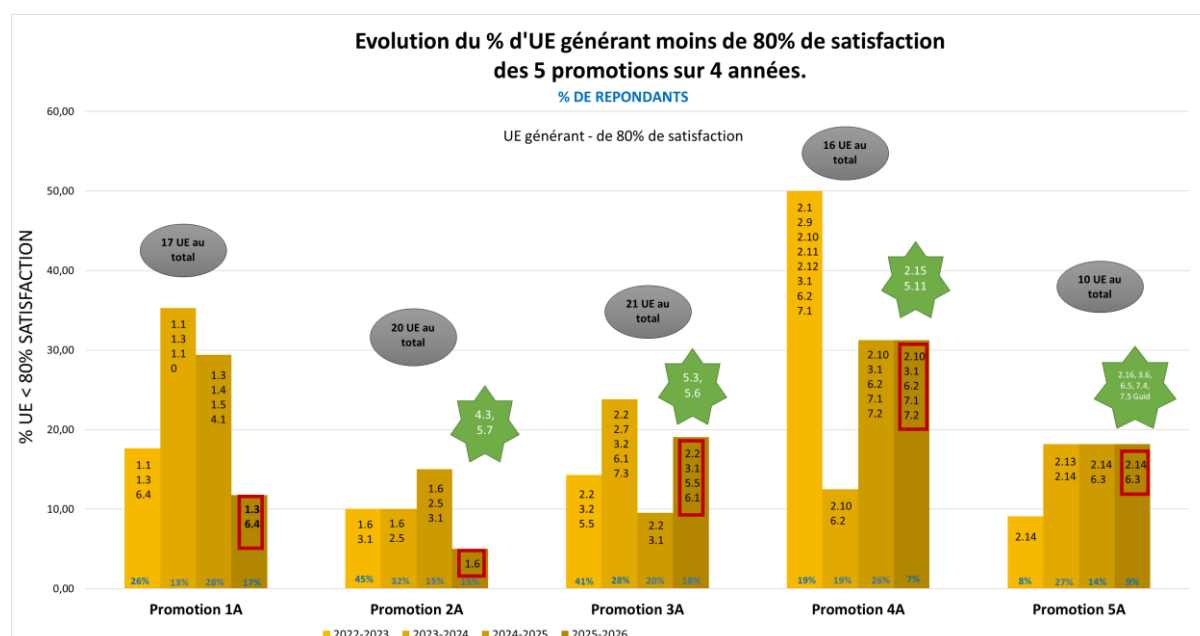


ITO

Quatre critères principaux ont été évalués :

- Adéquation du contenu de cours aux prérequis – appréciation de la progressivité et de l'accessibilité des savoirs.
- Qualité de l'exposé du cours – clarté, pédagogie et structuration des enseignements dispensés.
- Lien de l'UE avec le reste de la formation – cohérence des apprentissages et articulation avec les autres enseignements.
- Modalités d'évaluation – adéquation entre les méthodes d'évaluation et les objectifs pédagogiques de l'UE.

Figure 24 : Évolution du pourcentage de satisfaction par UE de 2022 à 2026



Ce graphique analyse l'évolution, sur quatre années universitaires (2022-2023 → 2025-2026), de la proportion d'Unités d'Enseignement (UE) dont la satisfaction étudiante est inférieure au seuil de 80 %, pour les cinq promotions (1A à 5A).

En 2025-2026, les résultats montrent une dynamique globalement positive, avec plusieurs promotions atteignant ou consolidant leurs meilleurs niveaux de satisfaction.

- Analyse qualitative :



ITO

À la suite des retours exprimés par les étudiants, plusieurs actions d'amélioration ont été définies afin de renforcer la qualité de l'accompagnement pédagogique. Les étudiants sont globalement satisfaits de leur formation. Les UE générant de l'insatisfaction chez les étudiants le sont principalement pour trois raisons : une pédagogie mise en place qui mériterait d'être améliorée, un contenu de cours trop détaillé ou trop éloigné du cursus, et une évaluation non adaptée en termes de préparation, de niveau de difficulté et de formulation des questions. Il en ressort un principe directeur : garantir l'alignement entre les objectifs d'apprentissage, la pédagogie déployée et l'évaluation mise en place, ce qu'on appelle l'alignement pédagogique, notamment pour les cours magistraux.

L'évolution des mémoires se structure sur les deux dernières années du cursus. En 4ème année, les étudiants produisent d'abord une introduction au semestre 1, puis recherchent un Directeur de mémoire (DM), avant de présenter un oral de validation de leur projet au semestre 2. L'objectif de ce dispositif est d'assurer l'accompagnement des étudiants par les DM, en particulier au semestre 2, et plusieurs mesures sont prévues : une formation des DM portant sur les généralités, l'introduction et la méthodologie, ainsi que l'établissement d'une liste de directeurs de mémoire restreinte aux DO+5. En 5ème année, les étudiants réalisent leur projet, qui comprend le recueil des données et leur analyse, puis rédigent leur mémoire, à rendre début avril ; dans le même temps, l'évaluation écrite sera optimisée par l'ajout d'appréciations. L'objectif de cette année est d'assurer un suivi régulier de l'avancée du mémoire grâce aux DM et aux guidances, ce qui passera notamment par une formation des DM à l'évaluation écrite et orale, en s'appuyant sur des ressources dédiées : le guide mémoire, les cours de méthodologie et la formation interne.



ITO

ANNEXE 1 : LIVRET D'ACCUEIL ETUDIANT-E PSH

Institut Toulousain d'Ostéopathie LIVRET D'ACCUEIL ETUDIANT-E PSH

➤ **Préambule**

Vous êtes porteur.se d'un handicap compatible avec les études et le métier d'ostéopathe. Vous trouverez dans ce livret des informations qui vous seront utiles pour vous épanouir et réussir vos études à l'ITO. Nous souhaitons vous y accompagner au mieux, pour cela, l'interaction entre vous, la direction et votre coordinateur-ice sera importante. Les aménagements que nous pourrions mettre en place seront d'autant plus efficaces qu'ils seront co-construits avec vous.

Votre handicap n'est pas forcément visible, vous n'avez pas non plus forcément le souhait de le mettre en avant. Cependant, les aménagements dont vous pouvez bénéficier pourront vous permettre de vivre plus sereinement ce cursus exigeant et très chargé en termes de volume horaire. Il n'y a aucune raison de vous en priver, le mieux est de communiquer dès votre entrée à l'ITO.

Il est possible que certains interlocuteurs oublient parfois votre situation particulière. Il est souvent difficile de se mettre complètement à la place de « l'autre », ces oublis possibles ne sont pas malveillants. Ils se résolvent facilement par la communication avec la personne concernée.

La formation en ostéopathie est réglementée par décrets et arrêtés du ministère de la santé. Vous trouverez toutes les informations générales sur la formation, le calendrier scolaire, les règlements, dans le **guide de l'étudiant**, disponible en ligne sur votre drive.

Pour toute difficulté, votre interlocuteur privilégié est votre coordinateur pédagogique, dont vous avez le contact dans votre guide de l'étudiant en fonction de votre année d'étude.

➤ **Troubles du domaine des « dys » (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie)**

Si vous avez un diagnostic autorisé (médical, orthophonique...) d'un ou plusieurs troubles dans ce domaine, il est nécessaire de fournir ce document à l'administration dès votre entrée dans l'établissement, afin de pouvoir mettre en place les aménagements nécessaires pour vous en évaluation (tiers temps pédagogique). En effet, les contrôles continus interviennent tôt dans l'année, et votre coordinateur doit être au courant de votre situation.

En fonction de votre situation spécifique, vous pourrez si cela est prescrit réaliser vos évaluations sur ordinateur.

Vous ne serez pas seul.e à bénéficier de ces aménagements auxquels vous avez droit, il est important de vous manifester dès que possible.

➤ **Troubles de l'audition**

Si vous êtes porteur.se d'un déficit de l'audition, il est également important de fournir le certificat médical à l'administration dès votre inscription, et de vous manifester dès le début de l'année à votre coordinateur.

- Il sera important de vous placer dans les deux ou trois premiers rangs en cours, et dans un rang centré ou décentré en fonction de la différence d'audition entre vos deux oreilles. Cette place pourra vous être attitrée.



ITO

- Si vous êtes appareillé.e ou que vous bénéficiiez d'un système de retranscription vocal utilisant votre téléphone portable et/ou un micro, nous le signalerons aux formateurs, et vous ne devrez pas hésiter également à le rappeler si nécessaire. En effet, l'usage du portable est normalement interdit en cours, sauf cas spécifique comme le vôtre. Il reste cependant interdit pour tout autre usage que pour faciliter l'écoute du cours.

- En TD, TP ou évaluation pratique, il sera nécessaire de nous assurer que vous avez bien compris la ou les consignes. N'hésitez jamais à faire répéter votre interlocuteur si vous n'avez pas clairement compris.

➤ **Troubles de la vision**

Si vous êtes porteur.se d'un déficit de la vision, il est également important de fournir le certificat médical à l'administration dès votre inscription, et de vous manifester dès le début de l'année à votre coordinateur.

Il sera important de vous placer au premier rang en cours, dans l'axe du tableau. Cette place pourra vous être attitrée.

➤ **Troubles locomoteurs**

La pratique de l'ostéopathie nécessite pour beaucoup de techniques de pouvoir rester en équilibre debout sans support. Cela n'exclue pas la possibilité d'être porteur d'une orthèse ou d'une prothèse du membre inférieur. Si vous êtes dans cette situation et que cela entraîne pour vous une fatigabilité à la station debout prolongée, il est important d'en informer votre coordinateur, afin de vous aménager des moments de pauses assises pendant les TP et/ou la pratique clinique.

La pratique de l'ostéopathie, exclusivement manuelle et qui inclut un diagnostic palpatoire, exclut tout handicap entraînant un déficit sensitif ou moteur permanent des membres supérieurs.

➤ **Handicaps ou situations particulières provisoires**

Il existe beaucoup de situations pouvant entraîner des modifications physiques, ou même psychologiques, sur des périodes plus ou moins courtes (grossesse, fractures, dépression...). Ces situations peuvent nécessiter des adaptations provisoires. Votre coordinateur pédagogique est votre interlocuteur privilégié pour les aménager avec vous si nécessaire.



ITO

ANNEXE 2 : COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATS DE L'ITO

Commission de sélection des candidats de l'ITO Rôle et fonctionnement

Table des matières

1. Objectifs	46
2. Composition	46
3. Fonctionnement	47
4. Tenue du Conseil de sélection	54

1. Objectifs

La commission de sélection des candidats a pour mission de sélectionner les candidats les plus appropriés à la formation en ostéopathie, l'objectif étant de garantir un processus de sélection juste, transparent et objectif ou **l'égalité des chances** pour chaque individu est de rigueur.

Cette procédure est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (NOR : AFSH1426478A ; JORF n°0289 du 14 décembre 2014).

2. Composition

La commission de sélection candidats est composée :

- de la directrice de l'établissement qui préside la commission ;
- de la directrice adjointe de l'établissement ;
- des personnes en charge du recrutement ;
- des coordinateurs pédagogiques.

Pour l'année 2025-2026, les membres sont :

Présidente de la Commission et Directrice de l'Etablissement

Mme Salima HELHAL

Directrice adjointe

Mme Maria Gladysheva

Responsable admissions et développement commercial

Mme Ombeline HOOR



ITO

Chargée des admissions

Mme Clarisse Marteau

Coordinateurs Pédagogiques

Mme Carine CHASTEL	Coordinatrice pédagogique de la 1 ^{ère} année, responsable des évaluations ; docteur en biologie ;
Mme Malika GESLIN	Coordinatrice pédagogique de la 2 ^{ème} année, responsable de la coordination des matières fondamentales et médicales ; Directrice pédagogique ; docteur en biologie ; M2 sciences de l'éducation ;
M Stéphane RENAUDO	Coordinateur pédagogique de la 3 ^{ème} année, responsable de la coordination des matières ostéopathiques ; Directeur pédagogique ; Ostéopathe ; M2 sciences de l'éducation
M Benjamin DAILLAND	Coordinateur pédagogique de la 4 ^{ème} année, responsable des stages externes ; ostéopathe ;
Mme Stéphanie VILTART	Coordinatrice pédagogique de la 5 ^e année et de la coordination des évaluations certificatives, responsable pédagogique de la clinique pédagogique interne, ostéopathe ; M2 sciences de l'éducation.

3. Fonctionnement

❖ Admission initiale :

L'admission initiale à l'Institut Toulousain d'Ostéopathie est ouverte sur dossier aux titulaires d'un **baccalauréat de l'enseignement ou d'un titre admis en équivalence** et d'être âgé, au minimum de 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée dans la formation, et éventuellement aux titulaires de certains baccalauréats technologiques ou professionnel en fonction du dossier. Le candidat prend contact avec l'Etablissement soit par téléphone, soit via le site [ito-osteopathie.fr](https://www.ito-osteopathie.fr). Il a la possibilité de télécharger la documentation sur l'ITO (<https://www.ito-osteopathie.fr/information-votre-demande-de-brochure/>) ou de candidater directement en ligne (<https://www.ito-osteopathie.fr/candidature-en-ligne/>).

❖ Journée Portes Ouvertes, Journée d'immersion ou rendez-vous individuel

Le candidat a la possibilité de venir visiter l'Etablissement et rencontrer l'équipe pédagogique et administrative, soit lors d'une journée portes ouvertes, dont le calendrier est diffusé sur le site internet de l'ITO, soit lors d'un rendez-vous individuel d'entretien.

L'ITO propose également aux candidats de suivre une journée d'immersion dans l'établissement, au cours de laquelle il pourra suivre des cours, observer en clinique, et se faire une opinion plus précise sur le cursus et le métier, et affiner son projet d'études.

❖ Dossier de candidature

Un étudiant, quelle que soit la façon dont il a connu l'Etablissement, doit présenter un dossier de candidature en vue d'intégrer la première année du cursus en ostéopathie au sein de l'établissement.

Les prérequis pour postuler à l'inscription en première année de formation initiale sont⁵ :

- Être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'entrée en formation, et
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (de niveau 4) ;
- Les élèves en classe de Terminale peuvent présenter leur candidature. En cas d'avis favorable à l'admission donné par la direction de l'ITO, et de confirmation de l'inscription par le candidat, l'admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- Pour les candidats ne justifiant pas d'un baccalauréat avec des enseignements de spécialités scientifiques ou d'une formation supérieure scientifique ou médicale, ou ayant des résultats fragiles dans le bloc scientifique, une première année renforcée (Ostéo+) pourra être proposée en fonction du niveau scolaire, afin d'acquérir ou de renforcer les pré-acquis, en particulier concernant les contenus scientifiques.

- Le dossier de candidature comporte :

- Les éléments d'état civil ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Un Curriculum Vitae, détaillant le parcours scolaire et extra-scolaire s'il y a lieu ;
- La copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence (niveau 4), le relevé de notes du baccalauréat ;
- Une lettre de motivation, comportant les motivations du candidat pour le métier d'ostéopathe d'une part, et pour l'inscription à l'ITO d'autre part ;
- Les bulletins scolaires des deux dernières années de l'enseignement secondaire ; pour les bacheliers depuis moins de cinq ans, et les bulletins de notes des formations post baccalauréat suivies s'il y a lieu (en vue, en particulier, de déterminer d'éventuelles dispenses) ;
- Une attestation de travail le cas échéant ;
- 1 photos d'identité ;
- Un règlement de 180 € pour les frais de dossier (les candidats ayant passé un entretien d'admission dans une autre école du Réseau Franc'Ostéo sont toutefois dispensés des frais d'étude du dossier).

NB : depuis 2024, le dossier de candidature est complètement dématérialisé, les pièces sont à déposer sur le formulaire en ligne <https://www.ito-osteopathie.fr/candidature-en-ligne/>.

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029894219/>



ITO

- Le dossier de candidature est étudié à réception par la personne chargée des admissions qui statue sur la validité du dossier (complétude du dossier, validité des prérequis). Trois possibilités peuvent se présenter :
 - Le dossier est incomplet et/ou les prérequis ne sont pas remplis : un mail de refus sera adressé au candidat, via la plateforme Oscar, par la personne membre de l'équipe administrative en charge de cette fonction (responsable des admissions). Il sera préconisé aux candidats des alternatives de formation compatibles avec ses prérequis.
 - Le dossier est incomplet, mais les prérequis sont remplis : il est demandé par mail (via Oscar) ou téléphone, au candidat de compléter son dossier, avant tout examen de ce dernier ;
 - Le dossier est complet et les prérequis sont remplis, le candidat passe en « Admis en attente entretien » : le candidat s'inscrit via l'outil numérique Calendly pour un entretien d'admission avec un membre de cette commission. Cette date est validée par la chargée des Admissions via Calendly.

Cet entretien vise à évaluer le niveau de maturité et de motivation du candidat, et l'adéquation de son profil aux études d'ostéopathie et à la profession (aptitudes à suivre la formation sur la base du dossier). Il s'inscrit dans la mission plus large de l'établissement, dont le rôle, avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, est de mettre tout en œuvre pour mener chaque étudiant vers la réussite académique. Les représentants de l'établissement qui mènent l'entretien sont là pour accompagner le candidat dans cette réflexion, lui présenter les programmes, évaluer son parcours, et s'assurer que le choix de formation est en adéquation avec ses ambitions et ses possibilités.

En cas de nécessité, un deuxième entretien pourra être motivé avec un autre membre de cette commission, ou des éléments complémentaires pourront être demandés (bulletins de 2^e ou 3^e trimestre par exemple pour les élèves en cours de Terminale).

- A l'issue de l'entretien, il est donné un avis favorable ou défavorable sur l'admission au vu des différentes pièces du dossier scolaire et les résultats de l'entretien, transmis à la Direction de l'Établissement.
- La délibération par les membres acte l'acceptation ou non du candidat, la décision est entérinée par la directrice de l'établissement.
- La décision définitive est entérinée par la Direction (validation et signature de la grille d'entretien) et transmise au candidat par téléphone et/ou par mail (via Oscar). Le candidat doit, en cas d'avis favorable, confirmer en renvoyant un dossier d'inscription définitif, qui comporte le contrat d'inscription signé et le règlement de l'acompte sur la scolarité pour confirmer cette inscription. Son inscription ne pourra être pas être définitive en cas de réception après complétude de l'effectif prévu de la promotion. Dans ce cas, le candidat sera mis en liste d'attente, et sera recontacté en cas de désistement.
- L'inscription définitive fait l'objet d'un délai de rétractation légal de 14 jours, au cours desquels l'acompte ne sera pas perçu. Les frais de dossier ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.



ITO

- Un candidat scolarisé en Terminale pourra être pré-admis. Son inscription définitive sera assujettie à sa réussite au baccalauréat. Il appartiendra au candidat d'en informer l'Etablissement par mail dans les trois jours à la publication des résultats, et de faire parvenir une photocopie de son relevé de notes par courrier ou par mail dans un délai maximal de 8 jours. A défaut, son inscription sera considérée comme caduque.
- Un candidat pré inscrit ayant échoué au baccalauréat sera remboursé de son acompte sur la scolarité dans un délai de trois mois maximum. Les frais de dossier ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.
- Le dossier d'un candidat admissible pourra être placé en liste d'attente si les effectifs fixés par l'Etablissement sont atteints. Le candidat en sera informé par mail ou par courrier.

❖ **Conditions d'inscription en admission parallèle et conditions d'accueil des étudiants en provenance d'établissements ayant perdu leur agrément**

- Un étudiant peut bénéficier d'une admission parallèle à l'ITO s'il a commencé un cursus en ostéopathie dans une école agréée par le Ministre de tutelle en charge de la santé. Dans tous les cas, s'il peut présenter **un dossier complet** comprenant son parcours dans son établissement d'origine (bulletins de notes, décisions de la Commission de Validation et tout document permettant d'apprécier la validation des années antérieures dans son Etablissement d'origine, et le contenu du cursus suivi antérieurement). Il passera ensuite un entretien préalable avec un membre de la direction.
 - S'il a validé une année n dans son établissement d'origine, il pourra être admis en année n + 1, s'il n'a pas fait l'objet d'une exclusion de cet établissement, et dans la limite des places disponibles. Toutefois, la concordance du cursus antérieur avec la programmation des Unités d'Enseignement au sein de l'ITO sera examinée par le Conseil d'Etablissement (direction + coordinateurs).
 - S'il a échoué à valider l'année achevée dans son établissement d'origine, il pourra être admis à redoubler cette année au sein de l'ITO, en fonction de son dossier scolaire, et dans les limites des places disponibles. Cette décision est prise par la Direction de l'Etablissement.
- Un étudiant pourra être admis dans les mêmes conditions s'il a commencé son cursus au sein d'un établissement ayant perdu son agrément dans l'année écoulée. Dans ce cas, il sera admis en priorité en fonction des places disponibles. Il bénéficiera d'un accompagnement spécifique par le coordinateur de promotion pour s'assurer de sa bonne progression dans ses apprentissages. Dans le cas où cette admission ne puisse se réaliser au seul motif de l'effectif disponible, l'étudiant pourra être placé sur sa demande en liste d'attente et bénéficier d'un report de scolarité d'une durée maximale de trois années.



ITO

En fonction de la date de son inscription sur cette liste, il sera prioritaire pour une admission l'année suivante. Les modalités d'accueil et de reprises d'études seront fixées par le Conseil Pédagogique.

- Dans le cas où l'admission d'un étudiant en provenance d'un établissement ayant perdu son agrément dans l'année écoulée ne puisse se réaliser au seul motif de l'effectif disponible, son dossier pourra être transmis à sa demande à l'ensemble des écoles du Réseau Franc'Ostéo, avec une recommandation favorable. Cette recommandation ne préjuge cependant pas de la possibilité de ces établissements d'accueillir l'étudiant concerné.

❖ Conditions d'admission des étudiants justifiant de pré-acquis permettant des dispenses de scolarité

Les pré-acquis des étudiants titulaires d'un diplôme en reconversion ou titulaire d'un diplôme lui permettant de prétendre à dispenses (conformément à l'Arrêté du 12 décembre 2014 articles 1-3-4-5-8 relatifs aux dispenses d'enseignement), quand il est défini par les autorités de tutelle⁶ (conformément à l'Arrêté du 12 décembre 2014 articles 1-3-4-5-8 relatifs aux dispenses d'enseignement), donnent lieu à exemption d'une partie des programmes de formation, dans les conditions définies par ces mêmes autorités.

Pour les autres titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ou pouvant justifier d'un parcours universitaire scientifique, leur dossier sera étudié par le Conseil Pédagogique pour déterminer d'éventuelles dispenses d'enseignement en fonction des titres ou diplômes fournis, ou de bulletins de notes, pour justifier des pré-acquis. **Les Unités d'enseignements pratiques, ainsi que l'enseignement pratique clinique seront toutefois toujours exclus de ces dispenses.** Ces dispenses seront proposées au Conseil Pédagogique qui les entérinera ou non. La décision du Conseil Pédagogique est sans appel.

❖ Conditions d'admission des étudiants justifiant de pré-acquis permettant l'accès à la formation d'une 1ère année renforcée « OSTEO + » (facultatif).

Lors de la sélection, un module complémentaire peut être proposé aux candidats jugés insuffisamment préparés scientifiquement. Cette proposition n'a pas de valeur éliminatoire et vise uniquement à accompagner au mieux les étudiants dans leur intégration en première année, à l'appréciation de l'évaluateur.

✓ Objectif :

Permettre à des étudiants qui n'ont pas ou pas suffisamment de prérequis scientifiques de renforcer leur chance de réussite en première année. Les études ostéopathiques comportent un fort volume de contenus scientifiques, les sciences fondamentales de la santé. Ces Unités d'Enseignement du Domaine 1 du référentiel de formation réglementaire (décrets et arrêtés du ministère de la santé) débutent dès

⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029894273>



ITO

la 1^{ère} année. En première année, environ la moitié du volume horaire de l'année est dévolu à ce domaine 1.

Le domaine 1 comporte 10 unités de formation (UE), pour lesquelles des connaissances pré-acquises sont implicites. Par exemple, la biochimie, application de la chimie au monde du vivant, nécessite d'avoir au préalable des notions de base de chimie.

Certains étudiants, ayant découvert tardivement l'ostéopathie, sont très motivés par cette formation et ce métier, sans parfois avoir dans leur parcours ou filière de formation (filière de bac, EDS, filière d'enseignement supérieur, reconversion professionnelle...) acquis ces connaissances. Notre expérience montre qu'une insertion directe dans le cursus de formation est très éprouvante pour ces candidats, et conduit fréquemment à un découragement, un abandon, ou un redoublement.

Après avoir testé pendant plusieurs années une année préparatoire au cursus pour répondre à l'objectif de préparer ces candidats, avec d'assez bons résultats, mais qui comportait l'inconvénient de rajouter une année supplémentaire à des études longues, nous proposons maintenant un groupe de 1^{ère} année renforcée aux candidats qui présentent ce profil (reconversion professionnelle d'une filière non scientifique, Bac technologiques ou de filière non scientifique, EDS non scientifiques depuis la réforme du bac...).

Nb : ce renforcement ne concernera pas le domaine des matières ostéopathiques, dans la mesure où quelque soient leurs filières d'origine à l'exception des redoublants, les étudiants n'ont jamais abordé ces notions qui sont nouvelles pour tous.

✓ Organisation

Cette organisation est réévaluée chaque année, et dans le cadre de l'amélioration continue, peut être amenée à être réajustée en vue de l'optimiser. Le groupe de 1^{ère} année renforcée fera partie intégrante de la promotion de première année du cursus, avec tous les cours requis pour cette année, et les évaluations qui en découlent, avec les particularités supplémentaires suivantes :

- Le groupe comportera 25 étudiants maximum ;
- Le groupe bénéficiera d'un accompagnement dédié parmi l'équipe pédagogique, en lien avec la coordinatrice de la promotion de 1^{ère} année ;
- Des cours de remédiation auront lieu à la fin de chaque UE du domaine 1 pour le groupe « Ostéo+ » (en groupe de 25 étudiants maximum) ce qui permettra une meilleure interaction avec les enseignants et un renforcement des acquis ;
- Tous les TD et TP seront également réalisés en groupe de 25, comme pour le reste de la promotion ;
- Le groupe de première année renforcée bénéficiera de 188 h de cours en plus, répartis en 3 blocs :

1^{er} Bloc « prérequis » : 60 heures

Réalisé pendant les deux dernières semaines du mois d'août, soit en semaines 34 et 35, 6 heures de cours par jour pendant 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h, sur le site de Labège.



ITO

Il s'agira d'acquérir les bases permettant à minima d'aborder les enseignements du Domaine 1 :

- Introduction aux sciences, esprit critique
- Organisation, méthodologie d'apprentissage
- Introduction à l'étude du corps, vocabulaire en sciences fondamentales de la santé
- Mathématiques
- Sciences de la vie
- Physique
- Chimie

 2^e Bloc « renforcement » : 68 h

Tout au long de l'année, pendant 17 samedis matins (environ toutes les deux semaines), de 8h à midi (4*17=68h), de septembre à mai, sur le site de Toulouse.

Il s'agira de renforcer les enseignements dispensés dans le domaine 1, avec un séquençage permettant de suivre les contrôles continus et les évaluations des partiels de 1^{ère} session. Revenir sur les points qui le nécessitent en s'adaptant au public, réalisation d'exercices, et d'évaluations formatives.

 3^e Bloc « révisions » : 60 h

Pendant 3 semaines (semaine 2 ou 3 ; semaine 19 ou 20 et semaine 24 ou 25). Il s'agira de préparer les évaluations de 1^{ère} et 2^{ème} sessions en s'adaptant aux besoins des étudiants. Bien qu'ayant un canevas général prévu, les UE pour lesquelles les résultats des évaluations de 1^{ère} session auront été les moins performants seront prioritairement retravaillées lors des semaines 24 ou 25.

✓ Evaluations

Comme faisant partie de la promotion de 1^{ère} année, le groupe de 1^{ère} année renforcée aura les mêmes évaluations, et les mêmes règles de passage en 2^{ème} année (éditées par la réglementation). Ces règles sont précisées dans le règlement des évaluations : avoir validé au moins 80% des UE de l'année, avec une note moyenne finale au moins égale à 10/20. Les UE non validées à l'issue de la 1^{ère} session doivent être repassées en 2^e session, au moins un mois après la 1^{ère} session (donc fin juin début juillet). Le renforcement tout au long de l'année est destiné à aider les étudiants à valider au mieux la 1^{ère} session (fin mai / début juin). Le bloc de révisions de juin est destiné, en s'adaptant aux étudiants en fonction de leurs résultats de 1^{ère} session, à aider les étudiants à valider au mieux leurs évaluations de 2^e session, mais également à renforcer leurs acquis pour leur 2^e année du cursus.

✓ Frais de scolarité

Pour l'année 2025-26, les frais de scolarité s'élèvent à :



ITO

- 10.210,00 euros pour une inscription en 1^{ère} année d'étude du cursus ostéopathique ;
 - 3600,00 euros pour le module de la 1^{ère} année renforcée
- Soit un total pour l'année 2025-2026 de 13.810,00 €.

4. Tenue du Conseil de sélection

Le conseil se tient dès lors que l'entretien d'admission du candidat a eu lieu. L'objectif est de définir si les conditions d'admissibilité requises sont présentes. Dans les 8 jours qui suivent l'entretien, et après délibération, la présidente de la commission entérine la décision, signe la grille d'entretien du candidat, et une réponse est apportée au candidat.



ITO

REFERENCES

Liste des textes en vigueur :

- Loi n° 2002-303 ; du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (Art 75) NOR : MESX 0100092L (JORF du 5 mars 2002) ;
- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (articles 64-65) NOR : SASX 0822640L (JORF du 22 juillet 2009) ;
- Décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie. NOR : SANH 0731330D (JORF du 27 mars 2007) ;
- Décret n° 2007-437 du 25 mars 2007 relatif à la formation des ostéopathes et à l'agrément des établissements de formation. NOR : SANP 0721335D (JORF du 27 mars 2007) ;
- Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
- Décret 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie. NOR : AFSH 1416404D (JORF du 14 septembre 2014) ;
- Arrêté du 29 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie. NOR : AFSH 1421273A (JORF du 14 octobre 2014) ;
- Décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie. NOR : AFSH 1427626D (JORF du 14 décembre 2014) ;
- Arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie. NOR : AFSH 1426478A (JORF du 14 décembre 2014) ;
- Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses d'enseignement susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe. NOR : AFSH 1426479A (JORF du 14 décembre 2014) ;
- Décret no 2016-994 du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel ;
- Arrêté du 9 février 2021 relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et aux modalités de délivrance des diplômes d'ostéopathie et de chiropracteur dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19. NOR : SSAH 2017289A (JORF du 11 février 2021) ;
- Arrêté du 16 février 2022 relatif aux adaptations des formations non médicales dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19 et portant diverses modifications. NOR : SSAH 2203031A (JORF du 22 février 2022) ;
- Décisions n° 2021-21 du 22 juillet 2021 et 2021-28 du 20 août 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut toulousain d'ostéopathie (ITO) pour dispenser une formation en ostéopathie ;
- Décision no 2024-72 du 8 juillet 2024 modifiant la décision no 2021-21 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO) pour dispenser une formation en ostéopathie.



ITO

Institut Toulousain d'Ostéopathie

210 La Tolosane – 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- www.ito-osteopathie.fr

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00034 – APE 8542Z

Agréé par décret du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 août 2007, par le ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 juillet 2015 et par le ministère des Solidarités et de la Santé depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP